



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

2021

RAPPORT ANNUEL

DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Les entreprises du paysage

Des professionnels pour créer et entretenir les espaces paysagers, les parcs et les jardins.

L'Unep est la seule association professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage, reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur.

Son organisation en délégations régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage a obtenu le niveau « confirmé » de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.

Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.





Sommaire

Édito	— 6
Une organisation représentative	— 8
La santé économique du secteur	— 10

-  **1 Renforcer l'attractivité de la branche** — 12
-  **2 Des avancées sociales majeures** — 28
-  **3 Faire monter en compétence les acteurs de la branche** — 36
-  **4 Développer les marchés et valoriser les prestations** — 56
-  **5 L'Unep, une organisation professionnelle attractive** — 78

Édito



2021, UN NOUVEL ÉLAN

» Avec 11 % de croissance en 2021, les entreprises du paysage ont plus que rattrapé la légère récession de 2020. Cette très forte augmentation de notre activité traduit, une fois de plus, l'envie d'espaces verts et de végétalisation exprimée dans de nombreux sondages par les Français. Et elle devrait se poursuivre car, à côté de ce besoin de reconnexion avec la nature, d'autres tendances de fond viennent soutenir nos activités – par exemple, le secteur de la rénovation des constructions qui prévoit 30 Mds € de marchés ces prochaines années et dans lequel nos entreprises ont leur place.

Mais cette croissance est différente selon nos clients : alors que le marché des particuliers comme celui des entreprises privées connaît un vrai boom, les marchés publics ne suivent malheureusement pas la même dynamique. Pourtant, la transition vers des villes plus natures et plus durables s'impose à tous les acteurs davantage chaque jour.



En 2021, l'Unep a vu plusieurs de ses actions en faveur de la reconnaissance des entreprises du paysage, comme des acteurs clés de l'environnement et de la biodiversité, couronnées de succès : reconnaissance de l'Unep par l'OFB (l'Office Français pour la Biodiversité), présence au Congrès mondial pour la nature (UICN), adoption d'amendements en faveur de la végétalisation dans la loi Climat et Résilience ainsi que plusieurs sollicitations à des auditions parlementaires. Début 2022, l'Unep s'est invitée dans les débats présidentiels pour mettre en avant trois propositions pour une ville plus nature.

En parallèle, l'Unep poursuit ses actions de communication pour renforcer la visibilité des métiers du paysage et de la filière dans son ensemble. Alors que le métier de paysagiste est le 1^{er} métier passion manuel cité par les parents¹, il reste encore à faire pour susciter des vocations et soutenir nos entreprises dans leurs recrutements.

Même si l'envie grandissante d'avoir un métier passion, porteur de sens et bénéfique pour l'environnement et la biodiversité est une bonne nouvelle, puisque nous répondons à ces trois attentes !

En 2021, l'Unep a été reconnue comme étant la seule organisation professionnelle représentative des entreprises du paysage en France. Cette reconnaissance vient récompenser le dynamisme de l'Unep, l'adéquation de ses actions avec les attentes de ses adhérents, et vient renforcer sa capacité croissante d'influence. Autant d'actions que vous pourrez découvrir à la lecture de ce rapport d'activité ! »

Laurent Bizot,
Président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

(1) Classement paru dans le magazine Challenges du 9 septembre 2021 : classé en 9^e position après les métiers à haut niveau de diplôme et de statut social, garantissant stabilité de l'emploi et du salaire, le métier de paysagiste est le 1^{er} métier passion et manuel cité par les parents.

Première organisation professionnelle du secteur du paysage

Représentative des 30 050 entreprises du paysage, celles qui créent, aménagent ou entretiennent tous les espaces verts, l'Unep porte la voix des entreprises, sert les intérêts de la profession, valorise les métiers et les hommes, promeut les bienfaits des parcs, jardins et espaces paysagers comme réponse aux enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique.

L'Unep compte désormais plus de 3 800 adhérents, en augmentation constante ces dernières années. Cette évolution fait suite à la création de nouveaux services, d'un accompagnement sans faille durant la crise de Covid-19 et témoigne également de la confiance renouvelée des adhérents.

UNE ORGANISATION ACTIVE

Les 400 bénévoles élus par les adhérents de l'Unep font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional. Ils sont aidés en cela par les collaborateurs permanents répartis entre la délégation nationale et les 13 délégations régionales.

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

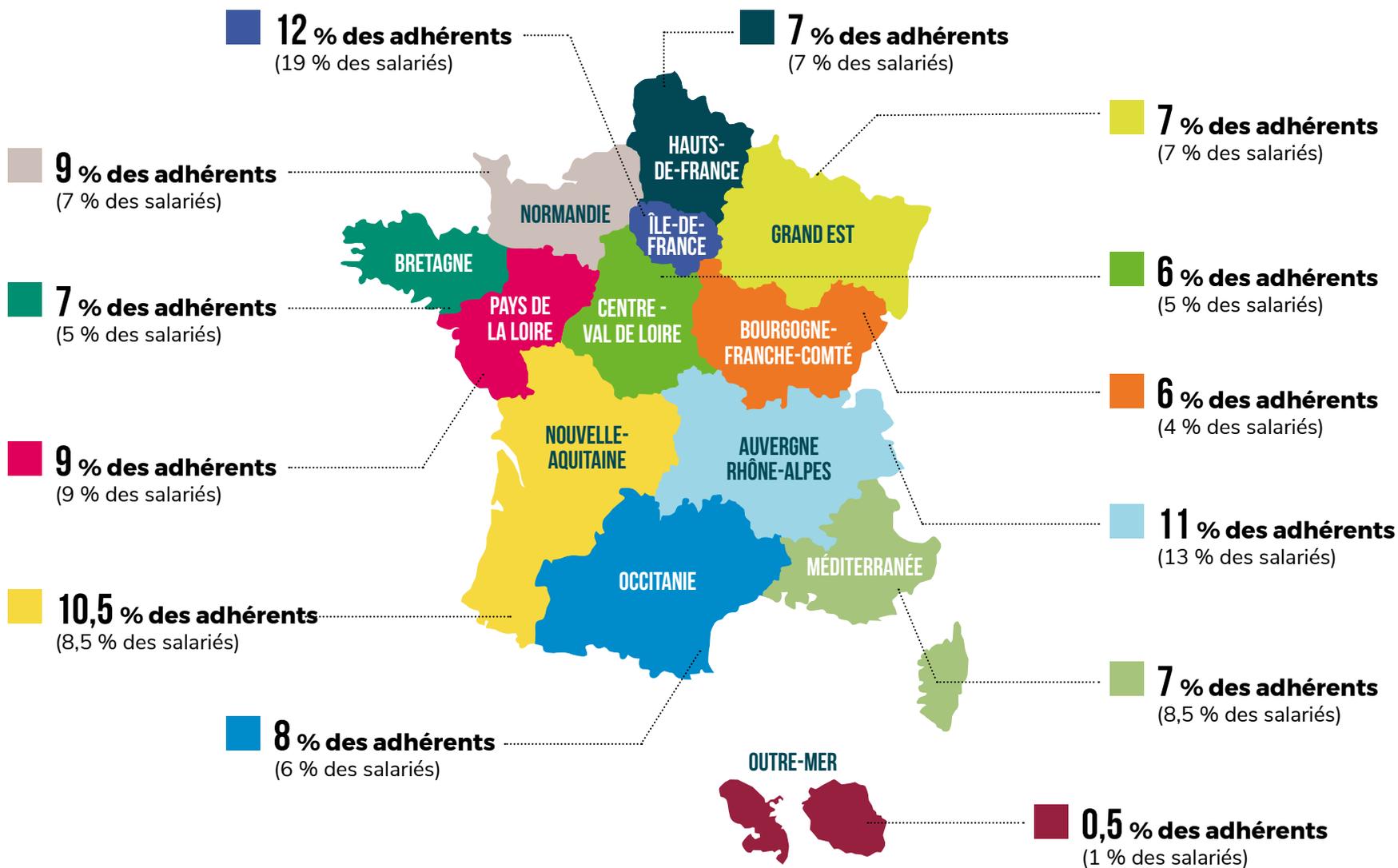
Le secteur est très largement constitué de petites entreprises.
94 % des entreprises du secteur comptent moins de 10 salariés.
Les entreprises adhérentes à l'Unep reflètent cette situation.
74 % des adhérents Unep comptent moins de 10 salariés.

UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

Les milliers d'entreprises adhérentes à l'Unep sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Répartition des adhérents Unep par région

Une implantation dans toutes les régions de France



Le paysage en 2020 : une branche qui continue de croître

ENTREPRISES



30 050

Une légère augmentation depuis 2018
avec 500 entreprises en plus (+ 1,7 %)

POIDS
ÉCONOMIQUE



6,26 MDS € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En hausse de 6 % en 2 ans (2018-2020),
malgré une récession de 1,5 % en 2020

PERSONNES
AU TRAVAIL



109 900 ACTIFS

dont 83 100 salariés fin 2020,
soit 12 800 de plus qu'en 2018 (+ 18 %)

CRÉATION
D'EMPLOI



20 EMPLOIS PAR JOUR

créés en moyenne par nos entreprises en 2020

Une croissance inédite en 2021, qui n'est pas sans masquer quelques disparités au sein des principaux marchés.

En 2021, le secteur du paysage a renoué avec sa croissance et enregistre une hausse de chiffre d'affaires de 11 % par rapport à 2020 (9 % par rapport à 2019). Le premier trimestre a connu une croissance exceptionnelle (+ 13,5 % par rapport au premier semestre 2020) et la dynamique est restée forte au second semestre (+ 8 %).

Cette croissance, particulièrement soutenue, a été portée par les professionnels privés (+ 11,5 %) et les particuliers (+ 9 %). La croissance des marchés publics est beaucoup plus modérée à 3 % d'augmentation par rapport à 2020 (seulement + 1 % par rapport à 2019).

Plusieurs points de vigilance sont à surveiller, car ils risquent d'affecter cette dynamique très positive, notamment les difficultés de recrutement, les hausses de prix des matières premières et les tensions liées à l'approvisionnement.



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA BRANCHE

L'Unep déploie une stratégie de communication multicanale pour s'adapter aux comportements de ses publics et donner envie à des audiences toujours plus larges de rejoindre les métiers du paysage.

1

Communiquer pour donner envie +

De l'événementiel pour susciter des vocations +

Faciliter les recrutements +

1 Renforcer l'attractivité de la branche

Les actions spécifiques de l'année

L'Unep développe des outils et des actions pour promouvoir les métiers, les professionnels, leurs motivations et leurs compétences.

UNE ENQUÊTE SUR LES MÉTIERS VERTS

Parus en février 2021, les résultats de l'enquête Yougov avec l'Unep sur l'attrait des 18-24 ans pour les métiers verts ont suscité l'intérêt des médias cœur de cible et des médias généralistes comme France 2, avec des interviews et plus de 50 parutions médias.

Les résultats sont sans appel : une large majorité (68 %) des moins de 35 ans souhaitent travailler au contact de la nature. Pour la moitié des jeunes Français, c'est la voie des métiers du paysage qui permettrait de réaliser ses ambitions. Enfin, 81 % des jeunes éprouveraient de la fierté à exercer un métier qui protège l'environnement.



LA CAMPAGNE « LES NOUVEAUX VISAGES DU PAYSAGE »

Les Nouveaux Visages du Paysage s'enrichissent de deux nouveaux visuels pour compléter la campagne et représenter ainsi chacune des quatre saisons. Ces visuels mettent en scène des jeunes pour illustrer la créativité de nos métiers. Ils sont utilisés en webmarketing et pour des publicités dans des magazines à destination des jeunes.

Cette campagne qui donne à rêver d'un métier en pleine nature a obtenu 26 millions d'impressions auprès des internautes et a généré 140 000 clics vers le site des métiers du paysage.

COMMUNIQUER POUR DONNER ENVIE



UNE COLLAB' AVEC DES INFLUENCEURS

L'Unep a initié deux partenariats avec des influenceurs sur YouTube et Instagram, qui font la part belle à l'épanouissement professionnel.

La chaîne « Maintenant, j'aime le lundi », avec Camille et Miguel aux commandes, renseigne les plus jeunes et les personnes en reconversion, qui sont en quête d'orientation ou de nouveaux horizons professionnels. Le duo propose de découvrir de nombreux métiers, au travers de courtes vidéos inspirantes, rythmées par des parcours de vie.

Les Youtubeurs Gabin et Lili, frère et sœur, partagent les valeurs et convictions des professionnels du paysage – leur père est du métier – dans la vidéo « On se met au vert » qui comptabilise à ce jour 26 250 vues sur YouTube.

DES SPOTS RADIO

Dix chroniques radio font la promotion des opportunités de carrière dans le paysage : les métiers, la reconversion, les débouchés... Sous la forme de petites pastilles de 1'30, ces chroniques ont été intégrées à des journaux d'actualités de radios locales : Chérie FM, Fun Radio.

Au total, les pastilles ont été diffusées plus de 4 500 fois, pour une audience estimée à 2 millions de personnes.

1 Renforcer l'attractivité de la branche

Une visibilité qui se développe sur le site www.lesmetiersdupaysage.fr

Grâce à des annonces sur Google et à des publicités digitales ciblées sur des sites consacrés à l'orientation professionnelle ou aux paysagistes, le site des métiers du paysage a su atteindre son public.

DES NOUVEAUX CONTENUS

Deux nouvelles fiches métiers font leur apparition sur le site : Jardinier paysagiste de terrains de sport et Reboiseur, ce qui porte à seize le nombre de fiches métiers du paysage désormais en libre accès. Des interviews métiers et des vidéos inédites viennent également en renfort pour promouvoir l'innovation dans les entreprises. Enfin, un grand jeu-concours relayé sur Instagram par trois influenceurs a été organisé, invitant à découvrir, de manière ludique, les métiers sur le site.

COMMUNIQUER POUR DONNER ENVIE

Reboiseur / Reboiseuse

FAITES LE TEST !

PROFESSION : planteur d'arbres.
Direction : les zones de reboisement, en vue de reconstituer une partie de la forêt.

LES FORMATIONS ASSOCIEES

Mettez le test :

- 1ère Année Technico-qualifiant agricole des métiers agricoles
- 1ère Année Technico-qualifiant agricole de l'élevage

Mettez le test :

- 1ère Année Technico-qualifiant agricole des métiers agricoles
- 1ère Année Technico-qualifiant agricole de l'élevage

LES QUALITES

La réboisement (la réboisement) est l'acte de replanter, la plantation de nouveaux arbres et arbustes dans une zone défrichée, ou dans une zone qui a été défrichée par l'homme. C'est un métier qui nécessite une bonne connaissance de la forêt et une grande capacité d'adaptation. Le reboisement est une étape importante dans la gestion de la forêt.

LES COMPETENCES

Connaissance de la forêt (structure, des différentes essences, de leur répartition et de leur rôle en forêt).
 Capacité à planifier, organiser, piloter, évaluer un projet.
 Capacité à travailler en équipe et à respecter les consignes de sécurité.

LA BONNE VOIE POUR VOUS SI

Vous avez un Brevet pour la profession de Reboiseur et de la Botanique.
 Vous souhaitez travailler dans la forêt.
 Vous aimez travailler en équipe.

La rémunération mensuelle en début de carrière*

De 2000 à 20000€ (selon l'ancienneté et les qualifications de l'employé).
 *Rémunération mensuelle brute (avant impôts) pour un salarié.

Les perspectives d'évolution

Le développement des professions paysagères contribue à la gestion durable des territoires. La profession de reboiseur est une profession qui nécessite une bonne connaissance de la forêt et une grande capacité d'adaptation. Le reboisement est une étape importante dans la gestion de la forêt.

Lucien
 Reboiseur / Reboiseuse

VOIR TOUTES LES HISTOIRES VERTES

en formation

VOIR TOUTES LES METIERS

FORMEZ-VOUS AUX METIERS DU PAYSAGE !
 accédez à la **liste des métiers** grâce au chat **vous ?**

DES ACTIONS DE PROMOTION RENFORCÉES

Le dispositif de communication mis en place précédemment continue d'être activé pour ramener vers le site. Des vidéos sponsorisées « Une reconversion réussie » invitent à tester son talent à l'air libre dans la branche du paysage. Cette campagne, diffusée en février et septembre 2021 a généré 2 millions d'impressions et 60 000 vues YouTube, ainsi que 20 000 clics sur le site métier.

L'Unep a également profité de sa présence à Paysalia pour communiquer à travers des visuels à fort impact auprès du jeune public sur l'attractivité de la filière. Et tout au long de l'année, un fil rouge sous la forme de bannières sur des sites Internet a été déroulé, pour toujours inciter à trouver les bonnes informations sur www.lesmetiersdupaysage.fr.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

+ de 150 000 VISITEURS

1,2 million DE PAGES VUES

300 000 SESSIONS

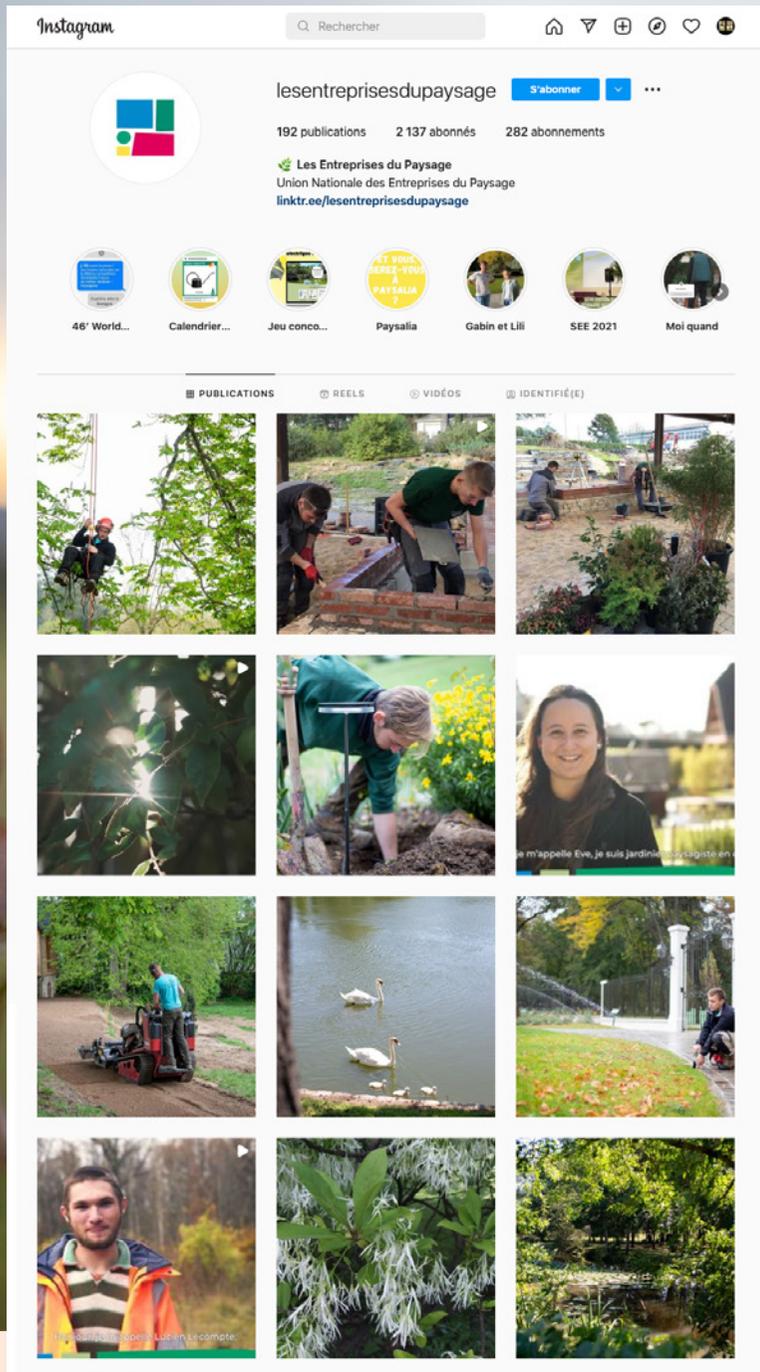
4 MINUTES
durée moyenne des sessions

Les Entreprises du Paysage se lancent sur Instagram

Instagram, c'est un réseau social très visuel, celui où on cherche et partage de l'inspiration. Le compte des Entreprises du Paysage valorise les créations des adhérents et donne envie de beaux jardins, - aux (futurs) clients et aux jeunes en quête d'un métier d'avenir.

Le compte Instagram des Entreprises du Paysage s'adresse aux particuliers qui possèdent un jardin, une terrasse ou un espace vert dont ils aimeraient profiter au mieux ; il est aussi suivi par des jeunes et des étudiants à la recherche de leur future formation, et par des adultes en reconversion professionnelle.

Sa ligne éditoriale est au service de la valorisation de la filière et de la qualité du travail des entreprises du paysage. De belles images, des photos avant/après qui permettent aux clients de se projeter dans les prestations proposées par nos adhérents et nos participations à des événements alimentent le fil d'actualités des Entreprises du Paysage.



COMMUNIQUER POUR DONNER ENVIE



Les concours d'excellence



Les concours d'excellence au service de l'attractivité et de la valorisation des métiers sont fédérateurs et médiatisés. Ils participent ainsi à la promotion des métiers du paysage et à l'émergence de vocations auprès d'un public en quête d'orientation ou en reconversion.

COMPÉTITION DES MÉTIERS WORLDSKILLS : PHASE 1 DES FINALES NATIONALES

Depuis de nombreuses années, l'Unep soutient l'organisation de cette compétition aux côtés des WorldSkills France. C'est une formidable vitrine de valorisation des métiers, qui met en lumière l'importance de l'apprentissage, comme voie d'excellence.

La Compétition des métiers WorldSkills, c'est :

- 13 sélections régionales au printemps 2020.
- Une première phase des finales nationales en octobre 2021 au Lycée Angers Le Fresne.
- 20 compétiteurs, un jardin de 25 m² à réaliser en 3 jours
- Une seconde phase des finales en janvier 2022 à Lyon, avec l'ensemble des métiers. Les meilleurs intégreront l'Équipe de France des Métiers pour représenter notre pays à Shanghai en octobre prochain.
- Plus de 250 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux.

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : FINALES RÉGIONALES ET NATIONALE

Ce concours est piloté par l'interprofession VAL'HOR et l'Unep en est le partenaire. Cette année encore, la situation sanitaire a quelque peu perturbé l'organisation des concours régionaux, avec pour la première fois, des épreuves en distanciel !

573 JEUNES PARTICIPANTS
aux épreuves régionales

66 JEUNES QUALIFIÉS
pour la finale nationale organisée à Lyon
lors de Paysalia

23 LAURÉATS
récompensés au niveau national

BRETAGNE



**Unep Bretagne : le végétal,
vecteur de rencontres**



« Le Concours de Reconnaissance des Végétaux est un rendez-vous annuel devenu incontournable en Bretagne, même si l'édition 2021 s'est tenue en distanciel. Chaque année, jeunes et professionnels participent à cet événement fédérateur porté par l'Unep Bretagne, en collaboration avec la DRAAF Bretagne, la FNPHP et VAL'HOR, et 17 centres de formation bretons représentant l'enseignement privé, public et le réseau des MFR. En avril dernier, les 72 apprenants se sont retrouvés derrière leurs écrans pour concourir ! Autre exemple de mise en avant du végétal : en octobre, la semaine de l'Agriculture en Bretagne, à laquelle a participé l'Unep Bretagne avec l'ANEFA Bretagne et des agences Pôle Emploi. L'attractivité de nos métiers a pu être présentée aux demandeurs d'emploi. Accueillis dans deux entreprises, ils ont réalisé des travaux pratiques de plantation et d'aménagement de massifs et ainsi découvert la palette végétale si riche dans notre région. Il s'agit donc de deux actions parmi d'autres qui sont de formidables occasions de (re)démontrer aux futurs entrepreneurs du paysage et collaborateurs l'importance qu'accorde la profession à la connaissance des végétaux. »

Christophe Gendron

Président de la délégation Unep
Bretagne

Les actions dans les établissements

Les plus jeunes sont une cible privilégiée. L'Unep va à leur rencontre pour les initier aux métiers du paysage ou pour les conforter dans leur choix d'étude et les informer sur les débouchés.

PRÉSENTATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Les jeunes qui ont déjà entamé un cursus scolaire au sein de l'enseignement agricole sont également ciblés au début de leurs études afin de les orienter vers nos entreprises.

Partout en France, des chefs d'entreprise du paysage interviennent dans les classes d'apprenants en aménagements paysagers. Ils leur présentent une photographie des débouchés dans la filière, les différents métiers offerts par les entreprises mais également les concours d'excellence, vitrine de la profession.



KIT PÉDAGOGIQUE

En parallèle des actions directes menées par l'Unep, le choix a été fait de s'appuyer sur les enseignants en collèges et lycées pour informer les élèves.

Dans le cadre de Parcours Avenir, ce kit pédagogique téléchargeable est un guide de découverte des métiers à l'usage des enseignants des collèges et des lycées. Il a pour objectif de déjouer les principaux stéréotypes autour des métiers du paysage. Le module permet une expérience immersive, avec des vidéos, et met en avant les compétences et qualités des professionnels. Un livret d'activités permet aux enseignants d'aller plus loin avec leurs élèves.

Les métiers du paysage

Cliquez sur les trois parcours pour découvrir la réalité de nos environnements de travail et nos métiers.

Des métiers manuels qui ne demandent pas de réflexion ?

Des métiers solitaires et répétitifs ?

Des métiers physiques qui demandent de la force ?

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
L'impact au service du territoire

NORMANDIE



Unep Normandie : le contrat d'objectifs "Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences agricoles"

« Ce contrat d'objectifs encadré par la région Normandie est animé par quinze partenaires de la filière agricole qui font la richesse de son contenu. Il porte sur la gestion des emplois et de la formation, un sujet d'actualité pour les filières de l'agriculture et du paysage. Signé en 2020 pour une durée de 3 ans, ce contrat a pour but de mettre en place des actions concrètes sur le territoire normand visant à promouvoir nos métiers. Ces actions et interactions sont multiples et s'adressent à plusieurs publics : collégiens, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle et prescripteurs de l'emploi. Salons, interventions dans les classes, rencontres et visites d'entreprise sont mis en place et nous permettent de développer notre visibilité et de faire connaître nos métiers. Grâce à notre maillage territorial, nous avons constitué un réseau d'ambassadeurs représenté par des professionnels du paysage qui sont les porte-paroles de notre profession pour partager les compétences nécessaires et attendues dans les entreprises du paysage. »

Laurent Ely

Président de la délégation Unep
Normandie

1 Renforcer l'attractivité de la branche

Soutien aux campagnes nationales du Gouvernement

Ces campagnes « grands formats » ont pour objectif d'informer largement sur les secteurs du vivant et de la biodiversité qui répondent aux aspirations des jeunes et des adultes en reconversion.

L'AVENTURE DU VIVANT

Avec son habillage orange, le bus de l'Aventure du Vivant ne passe pas inaperçu ! À son bord : un simulateur de conduite d'engin agricole, des tablettes connectées, des lunettes de réalité virtuelle, des écrans tactiles interactifs... Fin 2021, le bus a sillonné le sud de la France pour faire découvrir les métiers aux jeunes.

Ce projet est une belle vitrine de l'enseignement agricole et paysager. L'Unep y est associée pour répondre aux questions des visiteurs et leur présenter la variété des métiers du paysage, de la forêt et du bois.

LA CAMPAGNE NATIONALE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Les #EntrepreneursDuVivant recrutent, rejoignez-les. Avec cette campagne qui met à l'honneur de nouveaux ambassadeurs (dont les adhérents de l'Unep !), le gouvernement souhaite mettre un coup de projecteur sur tous les métiers agricoles.

Plusieurs spots télévisés ainsi qu'une campagne d'affichage ont permis au grand public de découvrir ces métiers trop souvent méconnus. Une campagne numérique pour sensibiliser et faire connaître aux jeunes la diversité et la richesse de ces métiers innovants et d'avenir a complété le dispositif.



Les salons

Les salons permettent d'aller à la rencontre des jeunes et de nouer le contact avec eux. Pour cette deuxième année encore marquée par la crise sanitaire, peu de salons se sont déroulés en présentiel. La plupart n'ont pu reprendre qu'à l'automne.

SALONS ÉTUDIANTS

Trois salons étudiants se sont tenus en virtuel au premier semestre 2021 : deux salons régionaux en Normandie et Occitanie ; un salon au niveau national. Toutefois, les résultats sont mitigés, car le format ne permet pas d'engager de façon optimale le dialogue avec les jeunes.

SALON ORIENTATION ET DE L'EMPLOI

En 2021, l'Unep Île-de-France était partenaire du salon « Talents for the Planet », le premier événement des métiers et formations à impact, tourné vers l'environnement et le développement durable. Le bilan de ce salon est très positif : l'Unep a participé à une table ronde sur le thème « Espaces naturels et biodiversité : les métiers du vivant en plein boum ». L'occasion de mettre en avant les métiers du paysage, et d'attirer des personnes intéressées par une carrière dans la nature, notamment des jeunes trentenaires en reconversion.



CENTRE – VAL-DE-LOIRE



L'Unep Centre - Val de Loire : les collégiens à la rencontre des savoir-faire du végétal, à Mosnes

« Dans le cadre d'un campus d'excellence Patrimoine, Métiers d'Arts et Tourisme dont l'Unep est membre du consortium, une journée dédiée à la découverte des métiers a été organisée le 10 septembre dernier. Avec un jeu de piste, les 270 collégiens ont découvert une trentaine de métiers, parmi lesquels les métiers du végétal. Durant cette journée, l'Unep Centre - Val de Loire a pu présenter aux collégiens de quatre établissements de l'Indre et Loire et du Loir et Cher la diversité des métiers du paysage. Les jeunes que nous avons rencontrés connaissaient peu le secteur du paysage. Ils ont pu se renseigner sur les activités réalisées par les paysagistes et pour certains, cette journée a suscité des vocations ! Nous avons également pu valoriser l'ensemble de la filière du végétal, avec un centre de formation qui présentait les métiers de l'horticulture et de la fleuristerie. »

Christophe Durand
Président de la délégation Unep
Centre - Val de Loire

1 Renforcer l'attractivité de la branche

S'appuyer sur Pôle Emploi dans les régions

Afin d'aller à la rencontre des demandeurs d'emploi et favoriser leur immersion professionnelle, l'Unep développe son partenariat national avec Pôle Emploi.

Ce rapprochement a permis de mieux identifier les personnes relais. 11 délégations régionales de l'Unep ont mis en place des actions avec Pôle Emploi pour favoriser l'intégration des demandeurs d'emploi dans nos métiers. Dans les Pays de la Loire par exemple, un salon en ligne 100 % dédié aux métiers du paysage a été organisé.

Parmi les actions menées cette année, 8 délégations régionales ont participé à 19 Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC). Une POEC est une action de formation permettant à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par la branche du paysage et par Ocapiat.

Le dispositif a montré son efficacité, comme en Nouvelle-Aquitaine où sur les 15 personnes en reconversion qui ont été formées, 12 ont été recrutées.

GRAND EST



Unep Grand Est : la grande enquête sur les apprentis

« Avec la concertation de la région Grand Est, la délégation régionale de l'Unep a mené une grande enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis dans les métiers du paysage. Cette enquête a été réalisée auprès d'apprentis formés dans l'aménagement paysager ces deux dernières années. Un apprenti sur deux a participé au sondage, ce qui a permis de déterminer de façon extrêmement qualitative les motivations et les freins liés à l'emploi des apprentis dans la branche du paysage. Les résultats de l'enquête sont très rassurants : ils nous confortent dans la croyance que les formations sont en parfaite adéquation avec les attentes des apprentis et des entreprises qui les accueillent. Dès lors, l'ambiance et les horaires de travail, ainsi que la proximité avec leur lieu de travail sont les motivations principales qui font que les apprentis restent dans les métiers du paysage. La quasi-totalité des apprentis estime que leur emploi leur convient. Et ce sont pour nous des messages clés de recrutement à donner aux prescripteurs et aux adhérents qui cherchent à embaucher ! »

Jean-Michel Azière
Président de la délégation Unep
Grand Est

Pays'Apprentis

Pays'Apprentis est une aide financière dédiée aux apprentis des entreprises du paysage qui entrent dans l'année de validation de leur diplôme.

Tous les partenaires de la branche du paysage ont décidé de reconduire le dispositif d'aide à la mobilité Pays'Apprentis qui a fêté ses 10 ans en 2021. 17 000 apprentis ont déjà bénéficié de cette aide financière à la mobilité pour leurs frais de transport, d'hébergement ou d'ordinateur portable...

L'aide est comprise entre 200 et 600 €, selon la distance entre le centre de formation et le lieu d'apprentissage. L'apprenti et l'entreprise d'accueil doivent être affiliés à la MSA. Ce dispositif original et socialement innovant, soutenu par Agrica, souligne le haut degré de solidarité et l'engagement précurseur de la branche du paysage en faveur de la formation des futurs salariés du secteur.

10 ANS
Pays'Apprentis

VOUS ÊTES APPRENTI(E) DU PAYSAGE?

VOUS ÊTES AFFILIÉ(E) À LA MSA?

VOTRE ENTREPRISE D'ACCUEIL EST ELOIGNÉE DE VOTRE CFA?

VOUS ENTREZ DANS L'ANNÉE DE VALIDATION DE VOTRE DIPLÔME?

Pays'Apprentis

Bénéficiez d'une aide financière à la mobilité pour vous accompagner dans votre formation

Pays'Apprentis a été créé à l'initiative des Organisations Patronales du Paysage et des Organisations Syndicales de Salariés

DES AVANCÉES SOCIALES MAJEURES

Renforcer l'attractivité des entreprises en termes de recrutement et envoyer un signal fort pour attirer plus de salariés, c'est là le grand cheval de bataille de l'Unep.

2

Rendre les entreprises plus attractives

+

Lutter contre le travail illégal

+

Une offre d'épargne salariale diversifiée

Pour attirer et fidéliser leurs collaborateurs, les entreprises doivent être plus attractives : l'épargne salariale permet d'intéresser les salariés aux résultats et aux performances de l'entreprise.

Les entreprises du paysage sont souvent de petite taille et ne peuvent pas toujours offrir les mêmes avantages que d'autres secteurs avec lesquels elles sont en compétition pour recruter.

En janvier 2021, l'Unep a conclu un partenariat avec Agrica Épargne, afin de proposer aux entreprises adhérentes de l'Unep une offre d'épargne salariale spécialement conçue et négociée, à tarif préférentiel.

L'épargne salariale permet d'intéresser les salariés aux résultats et performances de l'entreprise et de favoriser l'épargne collective.

Cinq dispositifs, au choix de l'entreprise, sont mis à disposition :

- deux plans d'épargne salariale (PEE et PERECO) et
- trois outils de rémunération complémentaires : intéressement, participation, abondement.



Des salaires plus attractifs

Pour répondre aux difficultés croissantes de recrutement, l'Unep a proposé une revalorisation significative de la grille salariale pour attirer plus de salariés.

UNE REVALORISATION SIGNIFICATIVE DES MINIMAS EN 2022

Afin de contribuer à l'attractivité de la filière et consolider les recrutements, l'Unep a proposé aux partenaires sociaux de relever significativement les minima salariaux de certaines catégories de salariés du paysage, notamment sur les niveaux les plus en tension.

Cette hausse salariale permet de donner un vrai coup de pouce aux plus petits salaires.

Une nouvelle grille des minima de la convention collective a été négociée avec les partenaires sociaux (8 septembre 2021). Cette grille applicable depuis le 1^{er} janvier 2022 réévalue les niveaux suivants :

- Le salaire O1 à E1 : + 3 %
- Les O2 à O6 et E2 à E4 : + 5 %
- Les Tam : + 3 %
- Les Cadres : + 2 % (+ 3 % pour niveau C)

Une retraite supplémentaire pour les non-cadres

Seuls les cadres ont actuellement accès à une retraite supplémentaire. Il s'agit donc pour les entreprises d'être plus attractives pour les non-cadres (qui représentent 86,5 % de nos effectifs salariés - chiffres clés 2020 du paysage).

Après plusieurs mois de négociation, la branche a trouvé un accord avec les partenaires sociaux en septembre 2021 pour instaurer une retraite supplémentaire pour les ouvriers et employés du paysage : en points (comme pour les TAM - cadres) et au taux de 1 %, avec une répartition identique à celle des TAM - cadres et sans exigence d'ancienneté.

L'introduction de cette retraite supplémentaire sera effective au plus tôt le 1^{er} juillet 2022.

Évolution de la Convention collective

CONTRAT INTERMITTENT

Les partenaires sociaux ont décidé d'introduire le principe du contrat intermittent dans la Convention collective du paysage. Ce contrat a pour objet de pourvoir de façon permanente des emplois qui par nature comportent une alternance de périodes travaillées et non travaillées. Il permet d'adapter les besoins de main-d'œuvre aux fluctuations de la production et de la demande tout en sécurisant les salariés.

Ce dispositif permet une stabilité de la relation de travail grâce à la conclusion d'un contrat à durée indéterminée, qui offre une couverture santé-prévoyance sur toute l'année, quelles que soient les périodes travaillées ou non.

MENSUALISATION & COTISATION PRÉVOYANCE

Dans un souci de rééquilibrage du régime de prévoyance des ouvriers et employés des entreprises du paysage, les partenaires sociaux ont décidé de modifier la répartition du taux de cotisation entre salariés et employeurs. La cotisation globale n'est pas modifiée.

Cette nouvelle répartition qui permet aux salariés d'avoir moins de charges sociales est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2021.

Lutter contre le travail illégal

L'Unep est signataire de la convention nationale de lutte contre le travail illégal en agriculture pour la période 2019-2021. Toutes les délégations régionales Unep ont signé une convention régionale avec les Dreets (nouveau nom des Direccte) et les caisses de MSA.

Après la signature de la dernière convention régionale sur l'île de la Réunion, le 9 février 2021, toutes les régions ont dorénavant leur convention régionale.

Chaque région mène des actions au niveau local pour sensibiliser les particuliers aux risques liés à recourir au travail illégal, avec la caisse locale MSA et la Dreets et parfois avec d'autres organisations professionnelles.



La carte d'identité professionnelle

Après une année perturbée par la crise sanitaire, les discussions se poursuivent pour expérimenter l'utilisation d'une carte d'identification professionnelle pour les paysagistes.

Ce dispositif dématérialisé avec lecture d'un QR Code par les corps de contrôle permettra aux professionnels du paysage de justifier de la régularité de leur situation sociale, afin de lutter contre le travail illégal ou la concurrence déloyale.

Le dispositif pourrait voir le jour en 2023, sous réserve du vote de la mesure dans un texte législatif. Le ministère de l'Agriculture ainsi que le ministère du Travail soutiennent ce projet. Il s'agirait dans un premier temps d'une expérimentation pour la branche du paysage et la branche des travaux agricoles et forestiers.

ÎLE DE LA RÉUNION



Unep Outre-mer : charte de lutte contre le travail illégal

« Le 9 février dernier, l'Unep Outre-mer, la Direction du travail et la CGSS ont une nouvelle fois signé ensemble la charte de lutte contre le travail illégal. À cette occasion, la délégation Unep Outre-mer a rappelé le nombre élevé d'emplois verts sur l'Île et la nécessité pour les entreprises du paysage de s'entourer de salariés formés, qui respectent les règles de nos métiers.

Les objectifs de cette convention étaient de capter l'attention des professionnels et des donneurs d'ordre sur les différentes formes de travail illégal et leurs conséquences, très néfastes sur le plan économique et social. La charte a permis de définir des orientations précises pour prévenir et lutter efficacement contre les fraudes. Cette charte va enfin aider à la reconnaissance des professionnels du paysage, engagés dans une démarche de transparence et de qualité.

La presse locale (Tv et radio) était présente à cette signature et les retombées ont été nombreuses, preuve que le sujet de la lutte contre le travail illégal doit être abondamment relayé. »

Florence Schupp

Présidente de la délégation Unep
Outre-mer

FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE LES ACTEURS DE LA BRANCHE

Grâce aux actions menées sur le terrain, l'Unep accompagne les transformations de la filière en permettant aux entreprises de s'inscrire dans la transition écologique et de fidéliser des collaborateurs compétents.

3

Améliorer l'adéquation formations-besoins des entreprises	+
Faciliter l'accès à la connaissance	+
Accompagner les chefs d'entreprise et leurs équipes	+
Développer l'innovation vers une entreprise digitalisée	+

Les actions école-entreprise

Les relations école-entreprise : mieux se connaître pour mieux former les professionnels de demain.

DES CHANTIERS POUR PROFESSIONNALISER LES JEUNES

Ces chantiers école-entreprise sont conduits par une entreprise du paysage, en partenariat avec un établissement de formation, avec l'aide d'apprenants et de leurs enseignants.

Trois chantiers école-entreprise ont pu se dérouler en 2021 : en Bourgogne-Franche-Comté, dans les Hauts-de-France lors du séminaire national école-entreprise, et en Méditerranée pour le Festival des Jardins de la Côte d'Azur.

Les apprenants et leurs enseignants plébiscitent ces chantiers où ils côtoient des professionnels pour réaliser un jardin et touchent du doigt la réalité du terrain.





AMÉLIORER L'ADÉQUATION FORMATIONS-BESOINS DES ENTREPRISES

HAUTS-DE-FRANCE



Unep Hauts-de-France : le séminaire national école-entreprise



DES SÉMINAIRES POUR ÉCHANGER

Organisés chaque année dans les régions et tous les deux ans au niveau national, ces séminaires rassemblent des chefs d'entreprise, des représentants du ministère de l'Agriculture, des directeurs d'établissement agricole, des enseignants et des apprenants.

Trois séminaires école-entreprise régionaux ont eu lieu en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. Le séminaire national s'est tenu en septembre 2021 à Arras, avec pour thématique : « L'innovation dans tous ses états : savoir-vert et matière grise, cultivons nos atouts ! ». Trois tables-rondes ont été animées sur le thème de l'innovation : pédagogique, technique et managériale. 110 participants y ont assisté : ils ont pu confronter leur expérience de chef d'entreprise investi en matière de RSE et l'approche pédagogique des « savoir-être » dans l'enseignement agricole.

« Cette année, l'Unep Hauts-de-France a eu la grande fierté d'accueillir le séminaire école-entreprise national à Arras, qui s'est déroulé les 27 et 28 septembre derniers. Pour cette occasion, nous avons à cœur d'organiser un projet collaboratif sous la forme d'un chantier école-entreprise. Six apprenants paysagistes issus des trois familles de l'enseignement agricole – MFR d'Yzengremer, Lycée agricole de Coulogne, CFA public de Tilloy – ont participé avec brio à ce projet. Ce beau chantier mené de manière collective a favorisé le rapprochement entre les écoles et les entreprises en région Hauts-de-France.

Tout au long du séminaire, nous avons créé des passerelles entre le monde de l'enseignement et les professionnels du paysage pour réussir, demain, à travailler davantage ensemble. Les jeunes ont eu beaucoup de satisfaction à collaborer avec des professionnels dans une situation réelle de chantier. À l'issue de ces deux jours, nous avons pu tous admirer le fruit de notre travail dans le hall de Cité Nature. »

Jean-Luc Gardien

Président de la délégation Unep
Hauts-de-France

Révision des référentiels de formation

L'Unep crée et valide les Certificats de Qualification Professionnelle. Son rôle est d'apporter une vigilance quant à la durée de validité des CQP et d'engager une révision lorsque la durée arrive à échéance.

La CPNE (Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle) évalue pour chaque CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) si le référentiel d'activités et de compétences et le référentiel d'évaluation sont toujours d'actualité et répondent à une demande de la profession. L'Unep, en tant que membre de la CPNE, participe à chaque étape de la révision. C'est le CQP Ouvrier en construction d'ouvrages paysagers qui a fait l'objet d'une révision. La certification vient d'être validée en 2021 pour deux ans.

La certification "Gérer la relation client dans le secteur du paysage" a également été renouvelée pour deux ans.

Réflexion sur l'enseignement supérieur

Une étude, à paraître au printemps 2022, propose de faire l'état des lieux de l'évolution des métiers de l'encadrement dans les entreprises du paysage et des dispositifs de professionnalisation et de certification associés.

Une réflexion collective a été menée sur les référentiels de formation, de compétence et d'évaluation des diplômes supérieurs du paysage et la réalité du terrain du paysage. Il s'agit d'identifier les besoins en compétence du secteur et de faciliter les connexions entre les établissements et l'Unep.

L'étude a permis d'évaluer les tendances et de cartographier l'offre de formation supérieure et des dispositifs existants : licences pro, BTSA aménagements paysagers, certificats de spécialisation, en fonction des nouvelles attentes des entreprises.

Les conclusions de l'étude vont permettre de réaliser les ajustements nécessaires dans les parcours de formation et de préconiser des actions pour favoriser le développement et la promotion des filières de la formation supérieure. Les entreprises du paysage, en croissance, doivent pouvoir compter sur plus d'encadrants formés : il faut donc développer ces filières.

Les règles professionnelles

Les 35 règles professionnelles retranscrivent les savoir-faire des entreprises du paysage. Rédigées par des professionnels de la filière - entreprises, donneurs d'ordre, bureaux d'étude, enseignants, fournisseurs, experts -, elles sont très techniques et complètes. Il s'agit de LA référence des travaux dans le paysage !



UN MANUEL PÉDAGOGIQUE

Afin d'amener les professionnels actuels et en devenir à se familiariser avec ces règles, un ouvrage introductif plus pédagogique était nécessaire.

Ce mémento des règles professionnelles a été réalisé spécifiquement pour les étudiants en enseignement agricole. Rédigé par des enseignants utilisant déjà ces documents, il présente l'essentiel des principales règles sous forme de schémas didactiques. 6 000 exemplaires ont été envoyés aux établissements pour distribution à chaque apprenant de première année de CAP et de Bac Pro.

Ces schémas sont aussi disponibles sur le site de l'Unep pour téléchargement et impressions par les adhérents qui peuvent les valoriser auprès de leurs salariés.

PHASE DE RÉVISION DES RÈGLES

Assurer la mise à jour des règles, voici un chantier qui a été lancé en 2021 et qui intègre de nouveaux partenaires : la MSA, l'OFB, Plante & Cité.

Deux révisions de règles sont en cours : la PC2 sur la plantation des arbres et la PE2 sur l'entretien des arbustes, en partenariat étroit avec les Arbusticulteurs.

Camp'Num

L'Unep s'est investie pour rendre accessibles de nombreuses vidéos sur la plateforme de formation collaborative Camp'Num, proposée par Ocapiat.

CAMP'NUM, LES GESTES PROFESSIONNELS EN VIDÉO

Afin de répondre à la digitalisation des méthodes d'apprentissage, Ocapiat, l'opérateur de compétences du paysage, a mis en ligne une plateforme d'apprentissage pour permettre aux professionnels d'apprendre ou de perfectionner leurs gestes métier.

37 VIDÉOS RÉALISÉES PAR L'UNEP

L'Unep a créé 37 vidéos sur les gestes professionnels inhérents aux métiers du paysage. 11 thématiques sont abordées, avec un focus sur la sécurité et les EPI : le débroussaillage, le tronçonnage, les gestes et postures, les travaux des sols, les supports de paysage, l'élagage, les travaux d'entretien des sols sportifs, la biodiversité, la gestion de populations de plantes exotiques envahissantes, les travaux d'entretien des aménagements paysagers et les milieux naturels.



Paysalia

Salon de référence leader de la filière du paysage, Paysalia a organisé en 2021 sa septième édition qui a réuni l'ensemble des acteurs du secteur.



Organisé en co-production avec l'Unep, le salon Paysalia a pour ambition d'accompagner l'ensemble des acteurs de la filière du paysage à répondre aux transformations : nouveaux marchés à investir (piscine, génie écologique, paysagisme d'intérieur...), valorisation des expertises des métiers, de la formation et de la montée en compétence des équipes, enjeux liés aux changements climatiques et adaptation à de nouveaux enjeux : décarbonation, digitalisation, robotisation.

Un bilan global très positif :

- 28 889 professionnels présents
- Un visitorat français en augmentation de 3,5 %
- 1 481 marques et exposants présents

2 nouveautés en 2021 :

- Le village emploi formation, regroupant l'Unep, APECITA, Ocpiat, Pôle Emploi, ANEFA et des CFA, une première dans l'organisation de Paysalia !
- Le village biodiversité regroupant l'OFB, Plante & Cité, Astredhor, CDC Biodiversité, l'AI-Géco et le CAUE Auvergne-Rhône-Alpes.

FACILITER L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE

VILLOGE
BIODIVERSITÉ
& ENVIRONNEMENT

Rencontrez les partenaires du Village Biodiversité
autour de ces deux thématiques incontournables
avec eux et vous informez-vous sur les enjeux
avec les partenaires of the Biodiversity
around two essential themes, to

Les formations de l'Unep

L'Unep propose une offre de formations en présentiel et en distanciel pour permettre aux professionnels de se former plus facilement.

UNE FORMATION POUR PROFESSIONNALISER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Depuis le printemps 2021, l'Unep propose aux créateurs d'entreprise du paysage d'accéder à une formation spécifique pour assurer la réussite de leur projet d'installation. Le parcours en e-learning de cette formation, d'une durée de 35 heures, est composé de quatre modules : définir son projet professionnel, gestion financière, relations humaines, marketing et commercialisation.

La formation comporte des contenus multimédias variés, des vidéos d'experts et de professionnels paysagistes, des activités interactives, des quiz ainsi qu'un outil carnet de bord individuel qui permet de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises avec la formation.

ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ÉQUIPES



Unep Aura : la formation créateur d'entreprise

« L'idée germeait depuis longtemps, celle de proposer aux professionnels du paysage une formation à la création d'entreprise, afin qu'ils puissent avoir les clés pour gérer leur affaire. Car sur le terrain, on s'est aperçu que la formation technique était bonne, alors que les outils de management faisaient défaut aux jeunes entrepreneurs ou à ceux en reconversion, qui se lançaient à leur compte. Avec le lycée Reinach, nous avons proposé une rencontre à laquelle nous avons convié Pôle Emploi. Et c'est justement Pôle Emploi qui nous a donné l'idée du bon format de formation : choisir le mode e-learning. Le contenu de la formation était encore en gestation dans nos têtes, mais nous avons trouvé le format idéal, acté et validé par tous autour de la table.

La suite, c'est le Lycée Reinach qui l'a orchestrée, avec une personne dédiée pour tracer les grandes lignes. En s'appuyant sur le réseau de l'Unep, nous avons cherché les experts avec les bonnes compétences pour remplir les chapitres. D'un projet régional, le projet prend une ampleur nationale. Un Copil se met en place, porté par des personnes extraordinairement motivées qui font avancer le projet. Ils y apportent du sens et de l'engouement, avec à la clé, une formation plébiscitée par ceux qui veulent apprendre les règles de base de la gestion de leur entreprise ! »

Christophe Gonthier
Président de la délégation Unep
Auvergne Rhône-Alpes



3 Faire monter en compétence les acteurs de la filière

OCCITANIE



Unep Occitanie : un premier Forum dédié à la formation



« Cette première édition du Forum Formation de l'Unep Occitanie s'est tenue à Tarbes en septembre dernier. Et quelle réussite ! Au-delà de la qualité des formations qui ont été données sur deux journées - Les défis du Manager et Améliorer la posture du dirigeant - ce qu'on retient aussi, c'est la grande richesse des échanges entre les participants. Ce Forum a été le théâtre d'une belle dynamique de groupe. La soirée a été le point d'orgue de la rencontre, car les participants se sont sentis libres de partager leurs expériences, avec une dimension plus émotionnelle. Ils se sont rendu compte que leurs problématiques étaient souvent les mêmes et ils ont réfléchi ensemble à des solutions possibles. Il y aura donc une édition n° 2 en 2022 à ce Forum, avec des objectifs similaires : rassembler les professionnels du paysage autour de thèmes porteurs de développement et de recrutement pour nos entreprises, ainsi que sur la montée en compétence de nos collaborateurs. »

Corinne Delpeyroux

Présidente de la délégation Unep
Occitanie

DES FORMATIONS ET WEBINAIRES SPÉCIFIQUES

Les webinaires sont maintenant bien ancrés parmi les supports de formation proposés par l'Unep : un format court de 45 minutes, un thème unique issu des attentes exprimées par les adhérents, la possibilité de visionner les replays dans son extranet.

Le catalogue des formations Services +, spécifiques aux entreprises du paysage, a été actualisé, en phase avec les axes stratégiques de l'Unep et revu pour être en distanciel.

Plusieurs régions organisent également des forums formation en présentiel, concentrés sur une ou deux journées (quand la situation sanitaire le permet).

- 8 webinaires ont été organisés en 2021
- 26 sessions de formation ont été proposées aux adhérents
- 1 Forum formation en Occitanie, en septembre dernier à Tarbes.

ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ÉQUIPES



Une entreprise du paysage déclarée «services à la personne» pour vos petits travaux de jardinage : un travail bien fait et des conseils de pros. Rien que des avantages : qualité, tranquillité et démarches administratives simplifiées.

Des services variés mais bien définis

Confiez l'entretien du jardin de votre résidence principale ou de votre résidence secondaire à un professionnel du paysage déclaré, plutôt qu'à un prestataire généraliste.

Tous les avantages et un service de qualité

Seul le mode prestataire vous allège de toutes les contraintes et responsabilités liées au statut d'employeur.

Contrairement au mode mandataire ou à l'emploi direct, le jardinier n'est pas votre salarié mais celui de l'entreprise déclarée qui intervient à votre domicile.

Il n'est pas nécessaire d'être équipé !
L'entreprise déclarée intervient à votre domicile avec son matériel professionnel.



Des professionnels du paysage à votre service

Comme dans toute profession nécessitant savoir-faire et technicité, beaucoup se disent spécialistes du paysage mais peu le sont. Employer de tels autodidactes, non formés, non diplômés, c'est s'exposer à des déceptions et à des risques inutiles.

Des centaines d'entreprises du paysage, adhérentes de l'Unep, ont créé une structure déclarée de services à la personne dédiée exclusivement aux petits travaux de jardinage.

Nous sommes des professionnels du paysage et nous avons l'expérience de l'entretien des espaces verts.

Nous nous concentrons sur cette activité demandant rigueur, professionnalisme et discrétion.

Nos collaborateurs sont qualifiés.

Ils sont issus des formations et détiennent les mêmes diplômes en aménagements paysagers (BEP, Bac professionnel, BTS) que les salariés des entreprises du paysage.

Faire appel à une entreprise spécialisée, c'est l'assurance de bénéficier de services de qualité avec de véritables techniciens connaissant et respectant les végétaux, maîtrisant les outils, les produits et les techniques alternatives.



VOTRE ENTREPRISE DU PAYSAGE
LES SERVICES À LA PERSONNE

SERVICES À LA PERSONNE

Pour développer les services à la personne, l'Unep a mis en place une formation « Gérer la relation client dans le secteur du paysage ». Cette formation se base sur les compétences relationnelles et s'adresse aux employés qui interviennent auprès de la clientèle de particuliers.

La formation insiste sur la nécessité d'adapter ses interventions en prenant en compte la relation interpersonnelle avec le client, la relation avec le voisinage, la sécurité de l'intervention et l'état de santé du client.

D'autre part, l'Unep continue de développer des outils de communication à destination des adhérents, afin qu'ils communiquent mieux auprès de leurs clients.

Les guides de l'Unep

Disponibles en téléchargement pour les adhérents de l'Unep, ces guides sont des alliés précieux à la vie de l'entreprise du paysage, dans tous ses domaines d'intervention.

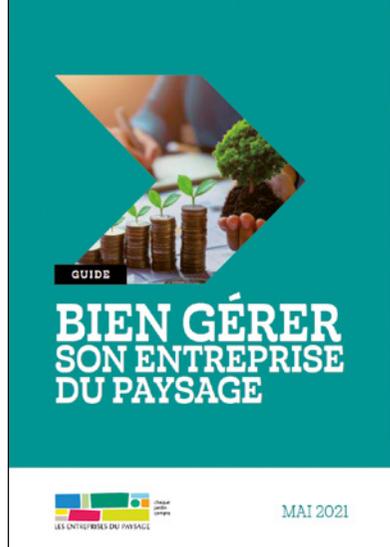
GUIDE DE CALCUL DES PRIX DE TRAVAUX D'ESPACES VERTS

Rédigé par des professionnels réunis au sein de la Commission économique de l'Unep, ce guide reprend les fondements du calcul des prix unitaires de la profession. La première version du guide datant de 2011, un travail de révision a été entrepris afin de pouvoir proposer un guide à jour.

Connaître les fondements de ses prix unitaires est fondamental pour développer une gestion rigoureuse et anticiper les difficultés. Le guide aborde quatre thématiques pour calculer ses prix :

1. L'établissement des prix de référence
2. Le devis
3. Le contrôle des coûts
4. La facturation

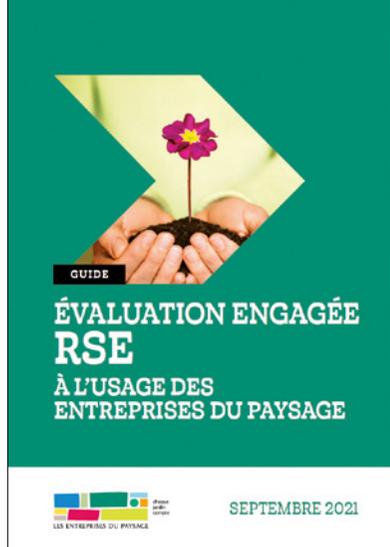




GUIDE BIEN GÉRER SON ENTREPRISE DU PAYSAGE

Ce guide apporte des conseils pratiques pour bien gérer son entreprise du paysage au quotidien. Rédigé par la Commission économique avec le concours d'un cabinet d'expertise comptable, il propose les indicateurs pertinents pour suivre son entreprise et faire les bons choix économiques et financiers, ainsi qu'un panel de solutions rapides pour réagir rapidement en cas de difficultés.

À l'occasion d'une mise à jour en 2021, le guide a été complété par un quiz en ligne. Tous les internautes peuvent tester leurs connaissances en la matière et voir où ils devraient se perfectionner.



GUIDE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Il est important de donner aux entreprises qui souhaitent s'engager durablement des outils pour développer leur RSE et mieux répondre aux attentes exprimées par les salariés et les clients.

Pour accompagner les adhérents dans la mise en place d'une démarche RSE, l'Unep a mis à jour son guide d'application de l'évaluation de labellisation « Engagé RSE », adaptée au contexte des entreprises du paysage.

Ce guide se base sur la norme ISO 26000 et a pour but de présenter la démarche Entreprise Engagée RSE, avec des exemples de bonnes pratiques au regard des différents piliers de la RSE. En complément, un webinar « RSE et entreprises du paysage : comment s'y prendre ? » est accessible en replay sur le site de l'Unep.

**ACCOMPAGNER
LES CHEFS D'ENTREPRISE
ET LEURS ÉQUIPES**

Les journées de l'Unep

Ces journées dédiées aux adhérents ont pour objectif d'informer sur les dernières techniques. Elles permettent d'échanger concrètement avec ses pairs sur une problématique donnée.

JOURNÉE DU REBOISEMENT

Le 16 septembre dernier, aux Jardins du Mess à Verdun, s'est tenue la journée dédiée au reboisement, avec au programme : un focus sur les enjeux de la filière forêt bois en région Grand Est et des visites en forêt domaniale de Verdun, avec les dispositifs d'adaptation au changement climatique.

Cette journée a eu pour objectif de faire un point d'étape sur la mesure forestière du plan de relance. Celle-ci a consacré 4,5 millions d'euros à l'aide aux investissements productifs dans la filière graines et plants. Le GTM Reboisement de l'Unep a participé à l'élaboration de la liste de matériels éligibles aux aides.



ACCOMPAGNER LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS ÉQUIPES



JOURNÉE DE L'ARBRE

La journée de l'arbre s'est déroulée le 8 octobre à Strasbourg. Organisée par le GTM Élagage de l'Unep depuis de nombreuses années, la journée de l'Arbre est le rendez-vous annuel des professionnels de l'élagage. L'objectif de cette journée est de rassembler les acteurs de l'élagage et d'échanger sur des sujets techniques, pratiques, sociologiques ou encore de sécurité en lien direct avec le métier.

La journée de l'automne dernier a été l'occasion de rappeler les mesures de sécurité à adopter lors d'interventions à proximité de lignes électriques, de découvrir les avantages de la méthode d'accès single rope (SRT) et d'en apprendre plus sur le Plan Canopée mis en place par l'Eurométropole.

JOURNÉES PROFESSIONNELLES

Les confinements successifs du début d'année ont obligé à annuler un certain nombre de journées professionnelles en région. Néanmoins, trois manifestations ont été organisées cette année et ont remporté un vif succès.

La journée professionnelle Nouvelle-Aquitaine du 2 juillet a réuni 230 participants à Châteaubernard, autour du thème fédérateur de la biodiversité. Le Salon Normandie Paysage et Végét'halle s'est tenu le 14 septembre à Lisieux, avec plus de 400 professionnels de la filière, sur le thème du changement climatique. Enfin, la journée professionnelle Grand Est a eu lieu à Roville aux Chênes le 14 octobre : 70 exposants ont présenté aux adhérents et à leurs collaborateurs les matériels et techniques à la pointe de l'innovation.



Les innovations

La commission Innovation de l'Unep est engagée auprès des entreprises pour les aider dans le développement d'une mobilité verte et de leur transformation digitale.



LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE

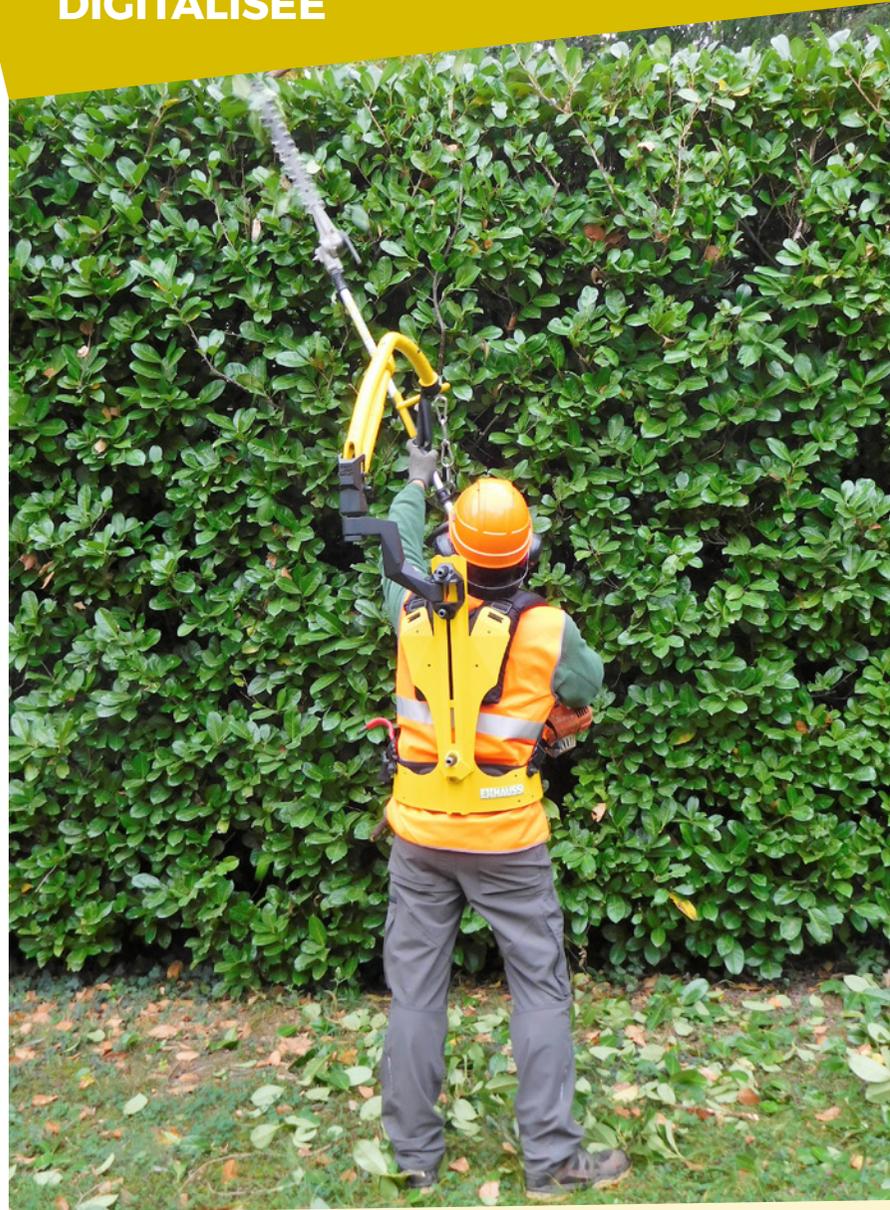
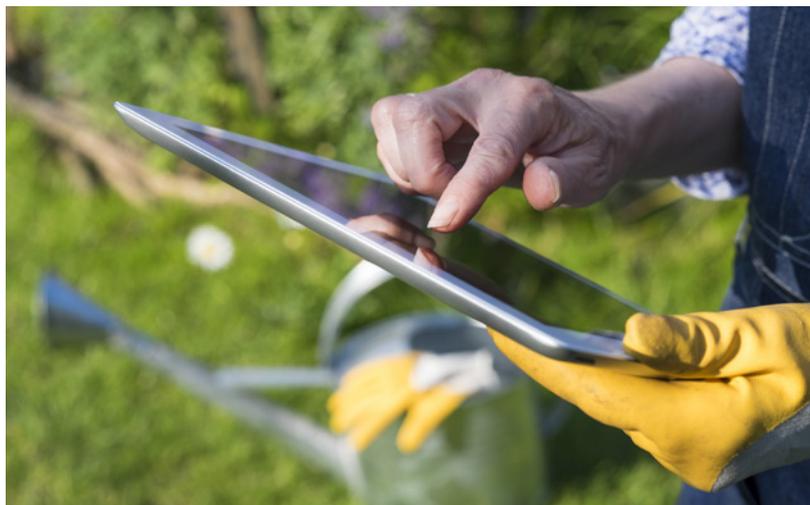
Avec le développement des Zones à Faibles Émissions (ZFE) dans les grandes métropoles françaises, il est en effet primordial d'assurer une veille technologique et de faire connaître les besoins des entreprises auprès des fournisseurs de véhicules.

L'Unep Île-de-France a mis en place un groupe de travail pour échanger sur cet enjeu. La commission Innovation y participe activement et une action de lobbying territorialisé sera introduite en 2022.

LA DIGITALISATION

Notre mission au sein de l'Unep est de faire connaître à nos adhérents les solutions et les enjeux pour digitaliser et améliorer le pilotage de leurs entreprises : commandes d'arrosage et d'engins de chantier, logiciels de management des équipes, communication digitale, applications mobiles de gestion de chantier.

Un partenariat a été mis en place avec Platform Garden, une application mobile dédiée à la filière espace vert (1^{er} prix des Paysalia Innovations Awards 2021). Jardi'alerte permet notamment de déclarer et d'observer des bioagresseurs sur des végétaux afin d'engager une diffusion des risques sanitaires de façon géolocalisée et datée.



DÉVELOPPER LES MARCHÉS ET VALORISER LES PRESTATIONS

L'Unep soutient le dynamisme des marchés publics et privés, collectifs et particuliers afin de répondre aux attentes sociétales pour un monde plus vert.

4

Mener des actions d'influence	+
Développer un discours environnemental	+
Valoriser les compétences des entreprises et des professionnels	+
Développer la notoriété de la marque	+

Le nouveau Fascicule 35 est arrivé !

Pour des aménagements pérennes et de qualité, la refonte du Fascicule 35 était une obligation. Aujourd'hui, le Fascicule a atteint son but : il répond aux enjeux actuels, environnementaux et sociétaux.

UN CHANTIER FÉDÉRATEUR POUR LA FILIÈRE

Lancé en 2017, ce chantier de révision a été mené en coordination avec tous les acteurs concernés : le ministère de la Transition écologique, l'AITF (ingénieurs territoriaux), Hortis (responsables d'espaces nature en ville) et la FFP (Fédération Française du Paysage).

Le Fascicule 35 est disponible depuis le mois d'octobre sur le site Internet de l'Unep, en téléchargement public.

STATISTIQUES

du 18 octobre au 31 décembre 2021

11 000 **VUES**
de la page Fascicule 35 du site

2 670 **TÉLÉCHARGEMENTS**
du Fascicule 35



LE FASCICULE 35 UN RÉFÉRENTIEL COMMUN POUR LA FILIÈRE DU PAYSAGE



MENER DES ACTIONS D'INFLUENCE

DE QUOI PARLE-T-ON ? PETIT RAPPEL

Le Fascicule 35 est un cahier des clauses techniques générales (CCTG) de travaux de génie civil et visant spécifiquement les aménagements paysagers, les aires de sports et de loisirs de plein air.

Ce Fascicule s'adresse aux donneurs d'ordre publics (et privés) pour les accompagner dans l'élaboration de leur cahier des charges techniques, en garantissant la qualité et la pérennité des projets.

Il intègre les évolutions nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux actuels :

- garantie du juste prix des prestations
- durabilité des ouvrages : l'entretien est prévu dès le début
- dialogue facilité entre tous les acteurs grâce à un référentiel commun très détaillé.

COMMENT L'UNEP COMMUNIQUE SUR LE FASCICULE

Une large communication a été déployée avant la parution du Fascicule pour permettre son appropriation auprès des publics concernés : donneurs d'ordre publics, donneurs d'ordre privés, entreprises du paysage, établissements d'enseignement.

- Une conférence et une table-ronde lors du Salon des Maires (16-18 novembre 2021)
- Un webinaire technique le 14 janvier 2022 (accessible en replay)
- Un relais important dans la presse professionnelle et la presse des collectivités.

Loi Climat et Résilience

La loi Climat et Résilience constitue la base juridique de l'engagement de l'État pour permettre d'accélérer « la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire ». L'Unep a mené des actions d'influence déterminantes pour que les enjeux de végétalisation soient pris en compte dans cette loi.

LES TROIS AXES DE TRAVAIL DE L'UNEP

La végétalisation des toitures : il s'agissait de la seule mesure relative à la végétalisation présente à l'origine dans le projet de loi. L'Unep est allée plus loin pour que la loi impose un renforcement quant à l'installation des toitures semi-intensives et intensives (extension d'obligation sur différents types de surface).

La végétalisation des aires de stationnement est une grande victoire. À partir de juillet 2023, tous les nouveaux parcs de stationnement ouverts au public de plus de 500 m² devront être végétalisés.

Surtout, la définition d'artificialisation des sols devrait enfin évoluer : dans la loi, une surface végétalisée (parc ou espaces verts, naturels ou non) sera non artificialisée. Les décrets d'application qui paraîtront en 2022 viendront préciser la nomenclature.

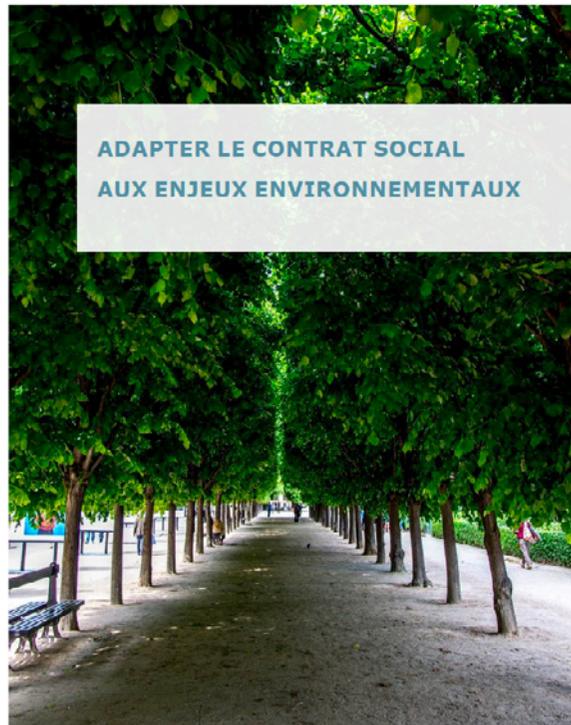
LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 284 parlementaires sensibilisés
- 6 rencontres avec des parlementaires
- 10 propositions d'amendements formulées par l'Unep et reprises par les parlementaires
- 1 amendement adopté pour définir par arrêté les caractéristiques techniques de toitures végétalisées



CONTRIBUTION À LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

MAI 2021



ADAPTER LE CONTRAT SOCIAL
AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

NOUVELLE-AQUITAINE



Unep Nouvelle-Aquitaine : la charte « Des Logements, Des Arbres », à Bordeaux

« Le 21 mai 2021, l'Unep Nouvelle-Aquitaine a signé aux côtés des partenaires des filières horticoles et immobilières la charte « Des Logements, Des Arbres ». La volonté des fédérations régionales est de placer le volet paysager au cœur des programmes de construction immobilière. Cette charte ambitieuse et incitative à destination des promoteurs, aménageurs et professionnels du paysage a pour objet de verdir les projets immobiliers qui sont à l'étude, en favorisant le végétal et la biodiversité. Cette initiative est une première en France, elle permet à notre profession d'être plus visible et d'être enfin reconnue pour son expertise et son rôle de conseil dans la gestion des projets immobiliers. Le paysage et le végétal doivent être considérés comme une réponse aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux. »

Jérôme Boucard

Président de la délégation Unep
Nouvelle-Aquitaine

Loi 3DS

Le projet de loi 3DS relative à la « différenciation, décentralisation, déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale » consiste à redéfinir la place de l'État dans les territoires et à donner plus de compétences aux régions.

Cette ambition écologique dans les territoires doit permettre de renforcer la place de la végétalisation dans les politiques publiques. L'Unep a présenté à cet effet des propositions aux parlementaires :

- Pour augmenter la part de végétalisation dans les zones inconstructibles sur toutes les voies (RN, RD, VC) que ce soit en agglomération et hors agglomération.
- Pour garantir les acquis de la loi biodiversité de 2016 sur la protection des allées et alignements d'arbres.

La loi 3DS a été promulguée le 21 février 2022. Nous resterons vigilants aux prochaines publications des arrêtés et décrets d'application.



GNR : le secteur du paysage garde sa spécificité agricole

Devant la volonté du gouvernement de supprimer l'avantage fiscal lié au GNR, l'Unep s'est mobilisée avec la FNSEA.

Le nouveau dispositif qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022 sera allégé par rapport à l'actuel : plus d'avances de trésorerie et un prix d'achat plus bas. Grâce aux actions de l'Unep menées conjointement avec la FNSEA, les entreprises du paysage vont continuer de bénéficier de l'avantage fiscal actuel sans contrainte complémentaire.

Club lobbying

En mai 2021, l'Unep créait le Club Lobbying qui regroupe des coordinateurs régionaux chargés de favoriser et de combiner la mise en œuvre d'actions d'influence dans les territoires.

Ce Club est une instance territoriale qui permet de renforcer la portée locale des actions d'influence de l'Unep auprès des décideurs politiques. Des formations tant sur le fond que sur la forme ont été proposées à ses membres pour leur permettre de mieux appréhender le terrain politique.

En amont des élections régionales de juin 2021, le Club a adressé à tous les candidats une contribution et signé une tribune pour impulser une dynamique de végétalisation à l'échelle régionale.

L'Observatoire des villes vertes

L'Observatoire des villes vertes existe depuis 2014, ses études sont largement reprises, sa légitimité est désormais actée. L'objectif de cet Observatoire est vertueux : identifier et mettre en avant les bonnes initiatives menées par les villes.



POUR UNE VILLE PLUS VERTE

Essaimer les bonnes initiatives des villes pour montrer que c'est possible et pour donner des idées aux autres, tel est le dessein des enquêtes menées par l'Observatoire des villes vertes.

Pas de Palmarès cette année, mais trois enquêtes qui ont été menées en février, juillet et décembre 2021. Elles font le point sur les réponses apportées par les villes aux enjeux de désartificialisation des sols, sur la gestion de la végétation spontanée en ville et sur la prise en compte de la santé publique dans la gestion des espaces verts.

En complément de ces trois enquêtes, un sondage sur l'acceptation par les Français de l'essor de la végétation spontanée en ville a été réalisé.

MENER DES ACTIONS D'INFLUENCE

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

Les relations presse autour de l'Observatoire des villes vertes ont généré, en 2021, 97 articles dans les médias valorisant les initiatives remarquables mises en place par les collectivités pour développer la ville nature. L'enquête sur l'artificialisation des sols est celle qui a suscité le plus l'intérêt des médias.

Un nouveau logo, plus moderne, et un nouveau compte Twitter, créé en juin, permettent désormais une communication plus large des messages de cet Observatoire.



ÎLE-DE-FRANCE



Unep Île-de-France : le club Lobbying prêt à faire preuve d'influence

« Afin de valoriser les actions d'influence et de les pérenniser dans le temps auprès des collectivités, la délégation Unep Île-de-France s'appuie sur deux chefs d'entreprise engagés, Élodie Pain et Paul del Pozo. Ce binôme est très complémentaire, l'un travaillant avec les marchés publics et les collectivités, l'autre représentant les petites et moyennes entreprises. Des formations leur ont été dispensées par un organisme expert afin d'apprendre à cartographier les interventions et d'identifier les personnes clés à contacter. Sous l'impulsion du club Lobbying, un groupe de travail a été créé, propre à l'Île-de-France, sur la question de la mobilité et des zones à faibles émissions de carbone. Ce groupe permet de prendre les devants et d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics pour alerter sur la mise en place des réglementations. »

Jean-Marie Prévosteau
Président de la délégation Unep
Île-de-France

L'Unep s'engage pour la biodiversité

Faire des entreprises du paysage des acteurs incontournables de l'environnement et de la biodiversité, tel est l'objectif de l'Unep.
L'érosion de la biodiversité nécessite une réponse efficace que les entrepreneurs du paysage, acteurs du vivant, possèdent.
L'Unep conforte les entreprises dans leur rôle et leurs compétences pour répondre à ces enjeux de biodiversité et accompagner les donneurs d'ordre dans cette transition.



ENGAGÉS POUR LA NATURE

L'Unep est reconnue « Partenaire engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) depuis 2021 pour ses actions à venir en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre du programme européen Act4Nature, l'Unep a obtenu le Label « Partenaire engagé pour la nature » en décembre 2021. Basée sur une proposition de plan d'action, validée par les pairs, cette reconnaissance est accompagnée par une évaluation des résultats l'issue d'une période de trois ans.

Autre élément phare de cette reconnaissance, la capacité de l'Unep à fédérer de nombreux acteurs de la protection de l'environnement a également été mise en avant. Cette capacité s'est traduite par l'organisation d'un webinar avec l'OFB, ainsi que des ateliers thématiques dans le cadre de journées techniques et professionnelles. Enfin, l'Unep était présente aux côtés de l'OFB et de la LPO au Congrès Mondial de la Nature (UICN) pour promouvoir les compétences des entreprises du paysage.

FORMATION ET GUIDE LE B.A.-BA DE LA BIODIVERSITÉ

L'Unep a amorcé un travail de fond sur deux grands projets inhérents à la biodiversité qui aboutiront en 2022. Les outils produits permettront de faire monter en compétence les entreprises sur les enjeux de la biodiversité. Le guide du b.a.-ba a pour but de créer un langage commun, entre les clients et les entreprises du paysage et de démontrer l'intérêt de pratiques vertueuses pour la biodiversité.

La formation à venir comportera une première session sur les bases de la biodiversité, accessible à tous les collaborateurs des entreprises du paysage. La seconde session est conçue pour être adaptée selon la cible : pour les salariés, elle formera sur les gestes techniques en faveur de la biodiversité ; pour les chefs d'entreprises ou les commerciaux, elle leur permettra de prescrire des aménagements plus vertueux, mais surtout leur fournira un argumentaire pour sensibiliser les clients à de nouvelles pratiques vertueuses pour l'environnement.

PAYS DE LA LOIRE



*Unep Pays de la Loire :
une journée technique
dédiée à la biodiversité*



« L'Unep Pays de la Loire a organisé sa première journée technique régionale autour du thème « Zéro phyto : savoir garder le cap ! » le vendredi 17 septembre 2021 aux Sables d'Olonne. L'événement a permis d'explorer les rôles des professionnels du paysage dans le cadre de la suppression des produits phytosanitaires de synthèse : valoriser son expertise professionnelle, faire évoluer les perceptions, adapter les techniques, se former et s'informer. Le projet vidéo associé a réaffirmé le rôle prépondérant des entreprises du paysage dans l'impact positif de la biodiversité sur la protection de la santé et de l'environnement, avec les témoignages de Barbara Dekeyser, experte bioagresseurs, de Frédéric Ségrete, consultant formateur en aménagements écologiques extérieurs, de Christian Rautureau, responsable service Nature en Ville de La Roche sur Yon et enfin de Laurent Bizot, président de l'Unep. »

Alain Martineau

Président de la délégation Unep
Pays de la Loire

Relations médias

Les relations avec les médias se concentrent sur deux messages principaux : la valorisation du secteur et de ses entreprises, comme porteurs d'opportunités professionnelles, et la mise en avant des compétences des professionnels, pour promouvoir la valeur ajoutée des prestations.

Trois grands sujets ont été nos « marronniers » cette année :

- L'attractivité de la filière
- Les données économiques et sociales du secteur du paysage (chiffres clés et baromètres)
- La communication auprès des donneurs d'ordre (Observatoire des villes vertes, Fascicule 35).

UNE FORTE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE

- 732 parutions médias
- 26 interviews de l'Unep et de professionnels pour valoriser les compétences et les enjeux du secteur
- L'audience a doublé, grâce à des articles dans des médias plus puissants (Les Échos, Challenges), plus grand public (Madame Figaro, Télématin), pour une couverture élargie.

VALORISER LES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

BILAN GLOBAL – EN CHIFFRES

16
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

478,7 MILLIONS
DE CONTACTS
D'AUDIENCE

1 CONFÉRENCE
DE PRESSE

1 TABLE RONDE

26 INTERVIEWS
RÉALISÉES

732 PARUTIONS
MÉDIAS

En vert & Avec vous

Ce magazine trimestriel, diffusé à 8 000 exemplaires, s'adresse à nos adhérents ainsi qu'à leurs clients donneurs d'ordre publics et privés. L'objectif de cette publication est de valoriser le savoir-faire et les compétences de nos entreprises auprès de leur clientèle, mais aussi de promouvoir les nouvelles tendances, les dernières innovations et pratiques auprès des professionnels.

PISCINE ET JARDIN, UNE COMPLÉMENTARITÉ À RENFORCER

Avril 2021

Dans une période de repli sur sa maison, le marché de la piscine est en pleine expansion. De plus en plus, les clients souhaitent que leur piscine s'intègre parfaitement dans leur jardin, pour que l'harmonie soit maximale. Ce dossier donne des pistes aux entreprises du paysage pour renforcer leur collaboration au service des clients.

LA BIODIVERSITÉ DANS LES MARCHÉS PRIVÉS

Juillet 2021

Les campagnes de sensibilisation à la protection et au développement de la biodiversité portent leurs fruits. De plus en plus de propriétaires et de gestionnaires d'espaces verts y sont sensibles. Dans ce contexte, les entreprises du paysage ont un rôle clé à jouer pour accompagner leurs clients dans le développement de projets favorables à la biodiversité – en particulier auprès des marchés privés, tels que les copropriétés, les entreprises, les sites industriels ... Ce dossier fait un tour d'horizon des enjeux et des solutions existantes.

VALORISER LES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

LE JARDIN DU (BON) VIVANT : DÉCOUVREZ LES FINALISTES DU CONCOURS DU CARRÉ DES JARDINIERS

Novembre 2021

Tous les deux ans depuis 2011, le concours du Carré des jardiniers consacre le Maître Jardinier qui sera l'ambassadeur de la profession durant deux ans. Cette année, cinq finalistes présenteront leur interprétation du Jardin du (bon) vivant, le thème du concours de cette année. En vert & Avec vous a rencontré Stéphane Fritsch, Guillaume Lachana, Matthias Orsi, Hélène Pépin et Franck Serra qui vous présentent leur projet.

LE BOIS, UN MATÉRIAU D'AVENIR ? VISIONS CROISÉES SUR L'ÉVOLUTION DE CETTE FILIÈRE

Décembre 2021

Qualifié de noble, le bois va bientôt devenir un matériau rare si l'économie de la filière française ne parvient pas à résister aux sollicitations du marché mondial. Entreprises du paysage, forestiers, scieries et fournisseurs de produits manufacturés doivent faire face, de façon collaborative. Ce dossier propose des regards croisés sur une filière dont l'avenir se joue actuellement.



Salons professionnels

L'Unep valorise les entreprises et fait monter la profession en compétence.



HORTIS

Le congrès annuel Hortis s'est tenu du 14 au 16 octobre 2021 à l'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux. La thématique abordée tout au long de cette édition concernait la « Nature en ville, cultivons les interstices ! »

Véritable invitation à réfléchir sur l'opportunité des territoires à penser les lieux comme des espaces en devenir, ce congrès a mis en perspective la plante en milieu urbain. Les conférenciers se sont exprimés sur des problématiques essentielles : la recomposition de la nature en ville, l'opportunisme végétal et la végétalisation tactique pour recomposer des ensembles de nature à plus grande échelle.

Le président de l'Unep, Laurent Bizot a tenu une conférence sur la végétation spontanée et comment l'intégrer en ville. Le retour de la végétation spontanée en ville s'est accéléré à la faveur du développement des initiatives citoyennes et des récents confinements ; il y a dès lors des enseignements à en tirer, notamment sur la nécessité d'intervenir sur ce type de végétation afin d'en maîtriser le développement.

VALORISER LES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS



ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

Les Assises Nationales de la Biodiversité sont un événement satellite du Congrès Mondial de la Nature. Elles ont pour mission de faire se rencontrer les experts de la biodiversité et les acteurs publics.

L'Unep est partenaire des Assises pour faire valoir les savoir-faire des entreprises du paysage en matière de protection de la biodiversité.

Dans le cadre des Assises Nationales de la Biodiversité, deux entrepreneurs du paysage ont pu témoigner des pratiques des entreprises du paysage en matière de conception, d'entretien et de transmission de savoir sur la thématique de la biodiversité, auprès d'un public attentif de plus de 800 participants sur place et 1 800 en distanciel.

SALON DES MAIRES

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL) qui s'est tenu du 16 au 18 novembre 2021 à Paris - Porte de Versailles est un temps fort de la vie des collectivités. Cet événement rassemble l'ensemble des acteurs territoriaux, acteurs publics et privés, entreprises, filières professionnelles, pouvoirs publics et organisations associatives, réunis pour porter l'action locale auprès des populations.

L'édition 2021 était axée sur la transformation durable des territoires. Elle a rassemblé 45 000 visiteurs et 945 exposants. Plus de 500 journalistes étaient présents et 3,3 millions d'impressions #SMCL2021 ont été comptabilisées sur Twitter et Instagram.

L'Unep a organisé une conférence intitulée : « Nouveau Fascicule 35 : le référentiel du paysage » et a également participé à une table ronde « Renaturer, végétaliser, verdier les villes et l'espace public ».

L'Unep, partenaire de festivals prestigieux

L'Unep est un partenaire historique du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire et du Festival des Jardins de la Côte d'Azur.

FESTIVAL DES JARDINS DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Le Festival International des Jardins est à la fois une mine d'idées et une pépinière de talents. Pour l'Unep, c'est l'occasion de valoriser la marque Les Entreprises du Paysage et de mettre en avant nos professionnels adhérents, avec des annuaires sur place.

L'édition 2021 a encore une fois redynamisé l'art des jardins en accueillant 500 000 visiteurs. Cette treizième édition était placée sous le thème du « Biomimétisme au Jardin – La Nature, source infinie d'inspiration ».

Cette année, l'Unep a parrainé le jardin « L'autre rive » qui a obtenu le prix de la Création.





DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE

MÉDITERRANÉE



Unep Méditerranée : le Festival des Jardins de la Côte d'Azur



FESTIVAL DES JARDINS DE LA CÔTE D'AZUR

L'ambition du festival est de faire de la Côte d'Azur une destination phare dédiée à la découverte de jardins. L'Unep est partenaire de ce festival biannuel depuis sa première édition en 2017. Nous remettons à chaque édition le prix du Jury professionnel. En 2021, le thème était « Jardins d'artistes » : 17 jardins ont été créés et un chantier école-entreprise a été mené par l'Unep Méditerranée avec le Campus Vert Azur d'Antibes.

Pour cette troisième édition, le jury de l'Unep a décerné son prix au jardin « Un aperçu de paradis » pour l'originalité de leur projet, l'engagement de leur équipe, les finitions qualitatives, et la mise en avant du végétal et de la biodiversité.

« Pour sa troisième édition, le Festival des Jardins de la Côte d'Azur a proposé 14 créations paysagères en compétition. Ces créations étaient visibles dans les communes partenaires à Antibes, Juan-les-Pins, Cannes, Grasse, Menton, Nice et dans la Principauté de Monaco. Sur la thématique « Jardins d'artistes », les équipes de concepteurs ont été très inspirées. Le jardin « Un aperçu de paradis » dans l'esprit des peintures du Douanier Rousseau a reçu le prix du jury professionnel, conduit par l'Unep.

L'Unep, partenaire officiel du festival, a soutenu financièrement et techniquement la réalisation d'un jardin « hors concours » par les élèves du Pôle de Formations Campus Vert d'Azur (Lycée Horticole, CFA et CFPPA d'Antibes). Au travers de ces différentes scènes de jardin, on s'aperçoit qu'il y a une grande variété de métiers qui interviennent dans le cadre d'un aménagement paysager. La réussite d'un projet, c'est souvent le résultat d'une équipe pluridisciplinaire, chacun amenant son savoir-faire au bénéfice de l'ensemble. »

Boris Lesné

Président de la délégation Unep
Méditerranée

Une présence digitale renforcée

Toutes nos actions digitales ont comme objectif d'accroître la visibilité des Entreprises du Paysage et de ramener vers le site et l'annuaire en ligne.

UN JARDIN EXTRAORDINAIRE

Afin de valoriser les prestations des entreprises du paysage et répondre à un objectif commercial, - celui d'inviter le grand public à faire appel aux entrepreneurs du paysage -, l'Unep a souhaité communiquer dans des supports médias et digitaux de qualité et à large diffusion.

Une campagne publicitaire grand public « Un jardin extraordinaire » a été déployée sur Internet, dans des magazines décoration (Elle déco par exemple) et dans certaines presses régionales.



Campagne Facebook et Google Display sept. - oct. 21 :

- 3 millions d'impressions
- 13 000 clics vers l'annuaire des adhérents

DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE

LES RÉSEAUX SOCIAUX

INSTAGRAM



2 000 ABONNÉS
+ de 150 PUBLICATIONS
vues plus de 750 000 fois

FACEBOOK



15 200 ABONNÉS
+ de 230 PUBLICATIONS
vues plus d'1 million de fois

TWITTER



2 000 ABONNÉS
+ de 250 TWEETS
vues plus de 100 000 fois

LINKEDIN

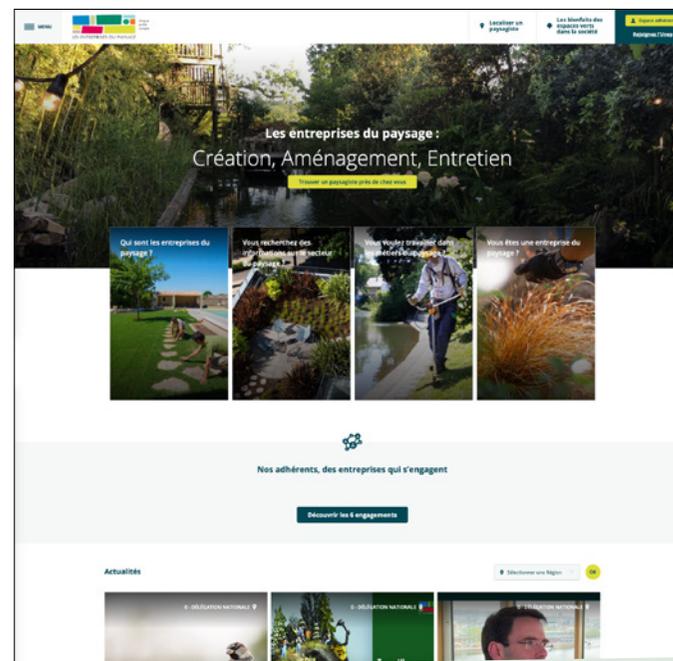


9 500 ABONNÉS
200 PUBLICATIONS
vues plus de 500 000 fois

CAMPAGNES PUB ET WEBMARKETING SITE UNEP : PUB GRAND PUBLIC

À travers du webmarketing ciblé et une animation renforcée des réseaux sociaux, l'Unep accroît la visibilité des entreprises adhérentes.

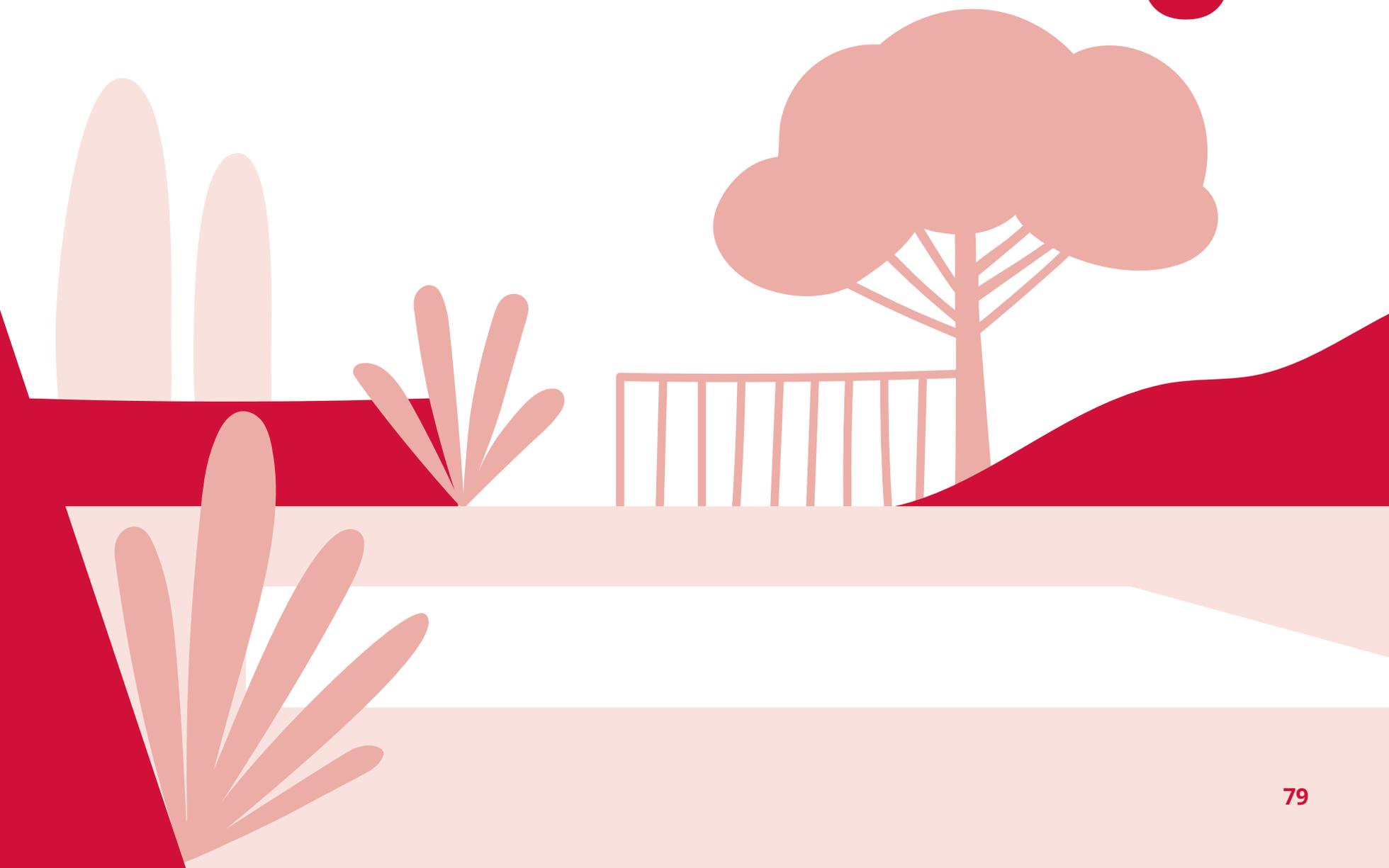
Le site Internet a eu plus de **800 000 PAGES** consultées, par près de **170 000 VISITEURS** uniques.



L'UNEP, UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE ATTRACTIVE

Le nombre d'adhérents à l'Unep ne cesse de croître d'année en année. Cette dynamique se confirme en 2021, grâce au rayonnement de l'Unep, à ses actions de communication, d'influence et de proximité.

5



L'Unep représente la profession

C'est en conjuguant des actions et des services adaptés aux attentes concrètes des dirigeants, une proximité régionale et la puissance de l'organisation professionnelle dans sa globalité que nous attirons de plus en plus de chefs d'entreprises, grandes et petites.

Des adhérents toujours plus nombreux et pleinement satisfaits :

- 3 810 adhérents (au 13 décembre 2021) : + 7 % en 1 an !
- Un renouvellement des adhésions de 95 %
- 432 nouveaux adhérents en 2021
- L'Unep est à nouveau la seule organisation professionnelle représentative du paysage.

Ces indicateurs en hausse traduisent l'attractivité de l'Unep et la qualité des services proposés aux adhérents : la représentativité qui en résulte renforce sa capacité d'influence.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Unep BFC : l'Université régionale des élus

« À peine nommé au bureau de l'Unep BFC, je dois faire face à la réalité de l'épidémie de Covid qui touche de plein fouet la France, laquelle décide du premier confinement... L'entrée en matière n'est pas idéale pour une prise de fonction et pour faire se rencontrer les membres d'un bureau presque entièrement renouvelé. C'est pourquoi, en septembre 2021, lorsque les règles sanitaires s'assouplissent, je décide d'organiser l'Université des élus du bureau. Cette rencontre va permettre à tous de se connaître et de spécifier les rôles de chacun.

Quinze élus participent à cette Université les 16 et 17 septembre. C'est l'occasion d'un grand jeu de rôles en extérieur. L'intervenante nous demande de représenter le bureau physiquement : comment on se positionne par rapport aux autres et comment on interagit ensemble. Cette rencontre a permis de resserrer les liens, de mieux se connaître. Elle a aussi permis de faire grandir le sentiment de légitimité des membres du bureau à pouvoir représenter leurs pairs adhérents de l'Unep au sein de la profession. »

Cédric Morel

Président de la délégation Unep
Bourgogne-Franche-Comté

Une nouvelle publicité pour promouvoir l'Unep

L'Unep, l'espace de rencontres pour les petites, moyennes et grandes entreprises du paysage.

« Il y a des rencontres qui changent la vie ». Cette campagne de l'Unep dans les magazines professionnels a pour objectif d'attirer de nouveaux adhérents, de rappeler aux adhérents actuels les bénéfices de leur adhésion et de soutenir les actions d'entraide de la part des adhérents actifs au sein de l'Unep.

En communiquant sur le gain de temps et le partage d'expériences que permet l'adhésion à l'Unep, la campagne a ciblé en particulier les TPE.



Les Services + se développent

Les Services + sont des outils de fidélisation et de recrutement d'adhérents pour l'Unep. Ils permettent aux adhérents de gagner du temps et faire des économies. Ainsi, ils ont plus de temps pour se concentrer sur leur cœur de métier.



FIDÉLISER LES SALARIÉS

- PassUnep : un outil au service de l'attractivité qui fonctionne comme un CE afin de fidéliser les collaborateurs dans toutes les entreprises.
- Épargne salariale : une nouvelle offre disponible depuis le 1^{er} janvier 2021, en collaboration avec le partenaire Agricola Prévoyance.

RÉSULTATS

78 % des adhérents utilisent les **Services +** de l'Unep.

GAIN DE TEMPS ET D'ARGENT

Prestations : 18 experts du métier accompagnent au quotidien les entreprises dans six catégories pour leur apporter des solutions et conseils sur mesure.

En 2021, trois nouvelles offres ont vu le jour :

- Un logiciel de suivi d'entreprise (devis, facture, pilotage de l'entreprise...)
- Une solution pour optimiser les charges salariales et fiscales adossées à la masse salariale de l'entreprise
- Un logiciel de suivi de l'épidémiologie

Services Achats : 42 fournisseurs sont référencés, dont cinq nouveaux fournisseurs en 2021 sur les prestations et produits suivants :

- Vérification périodique des installations électriques et des matériels
- Recouvrement créances clients
- Conditions sur des formations de conduite et de transports
- Stickers angles morts et covering de véhicules
- Offre d'électricité 100 % renouvelable et 100 % locale

Assez de courir
dans tous les sens ?

Services +
Simplifiez-vous la vie !

- Service Achats +
- Avantages salariés +
- Formations +

L'Unep
vous accompagne
au quotidien

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

chaque
jardin
compte

Si comme 100 % des chefs d'entreprise vous avez dix vies en une journée, nos **Services +** sont la solution. Des prestataires sélectionnés et des contrats négociés sont là pour vous aider.

Digitalisation du service achats

Accessible en ligne depuis mars dernier, ce catalogue digital complet et intuitif fait gagner du temps aux adhérents en leur simplifiant l'utilisation du service Achats.

Les adhérents de l'Unep ont désormais accès à un catalogue entièrement dématérialisé. Pour apprécier la fiabilité d'une information mise à jour en temps réel et garder le service Achats à portée de main sur les chantiers, il est aujourd'hui possible d'accéder, 24h/24 et 7j/7, aux offres des fournisseurs, de consulter les grilles tarifaires et conditions négociées pour chaque fournisseur et de demander un rattachement aux conditions en un clic.

Les 42 fournisseurs référencés dans ce catalogue digital se répartissent selon six catégories d'achats :

- Frais généraux & RH
- Véhicules
- Location
- Matériels & outillages
- Sécurité
- Gestion & pilotage

Les SVP : un service unique pour les adhérents

L'Unep propose à ses adhérents un service de qualité avec un accès à des experts juridiques, fiscaux, à des spécialistes en bioagresseurs, assurance & prévention, marchés privés et marché publics pour répondre à leurs questions du quotidien.

2021 a vu l'arrivée d'un nouveau service conseil réservé aux adhérents Unep et dont l'accès est inclus dans leur cotisation : le SVP Bioagresseurs. 150 appels ont déjà été enregistrés sur cette thématique en quelques mois, ce qui traduit l'intérêt pour les adhérents de ce nouveau service.

+ de 4 500 QUESTIONS ont été posées aux sept SVP de l'Unep cette année

75 % DES ADHÉRENTS À L'UNEP les ont sollicités

93 % DE TAUX DE SATISFACTION

Club RH

Le Club RH a eu lieu le 20 mai 2021 et a réuni 48 personnes lors d'une visioconférence.

Les DRH et les dirigeants des entreprises du paysage de plus de 50 salariés ont échangé sur des problématiques communes. Les sujets abordés en 2021 se sont concentrés sur la formation professionnelle, la santé et la prévoyance des salariés du paysage. Ocapiat, notre partenaire opérateur de compétences, est intervenu pendant la conférence.



Les Réunions Grandes Entreprises

Ces rassemblements, à l'échelon national ou en région, contribuent à intégrer les enjeux des chefs d'entreprise sur la conduite des affaires et alimentent la réflexion stratégique de l'Unep dans une démarche d'amélioration continue de ses actions.



À l'échelle nationale, la Réunion Grandes Entreprises a eu lieu le 26 octobre dernier. Les participants ont échangé sur les perspectives 2022 avec des intervenants de renom : Frédéric Daby, directeur général de Ifop, sur l'état de l'opinion à six mois de la présidentielle ; Lionel Causse, député LREM des Landes et rapporteur de la Loi Climat et Résilience, sur les enjeux d'urbanisme et de végétalisation des villes ; et enfin Laurent Frelat, directeur général de Xerfi Spécific, sur l'activité des entreprises du paysage, les perspectives et les difficultés à faire face à la demande.

En régions, deux dîners organisés en Bretagne et en Pays de la Loire ont permis d'apporter des informations adaptées aux réalités « terrain » des dirigeants. Ces réunions permettent en outre de renforcer les réseaux.

QualiOP et RSE

Ces certifications encadrent l'amélioration continue de notre démarche. L'Unep consolide en permanence ses fondations pour se professionnaliser et renforcer la satisfaction de ses adhérents.



QUALIOP

Depuis 2006, l'Unep est engagée dans une démarche qualité avec QualiOP et l'AFNOR, ce qui fait de l'Unep la première organisation professionnelle à avoir été certifiée. Les treize délégations régionales ont aussi leur certification.

Cette certification engage l'Unep dans un processus d'amélioration continue de ses missions et services. L'Unep est évaluée sur onze engagements de service : la stratégie de notre organisation professionnelle, les actions d'influence, la communication, notre organisation statutaire, le suivi du budget, la gestion et le management des ressources humaines, la veille, l'organisation des réunions, notre accueil et la gestion des prestataires.

PAROLES D'ADHÉRENTS EN 2021

Chaque année, l'Unep mesure le niveau de satisfaction de ses adhérents pour identifier les points d'amélioration. Les quatre axes de questionnement sont les missions, les événements, les SVP et la communication. En 2021, 98 % des adhérents étaient satisfaits de l'Unep !



Voici quelques extraits :

« Tous les sujets sont abordés sur le site de l'Unep (social, fiscal, assurances, ...). Quelle que soit la question, on trouve la réponse. Et les SVP sont là pour obtenir plus de précisions. »

« Une aide précieuse, un puits d'information, une équipe très réactive pour nous aider dans la gestion (au sens large) de notre entreprise. »

« Entraide, esprit de famille, avantages achats, base documentaire fournie et SVP au top ! »

« Réseau important de professionnels du même secteur d'activité qui s'entraident et qui travaillent ensemble pour faire avancer la profession. »

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Dans une démarche plus globale, l'Unep est évaluée dans ses interactions avec ses parties prenantes. Il s'agit d'une évaluation avec un Label Engagé RSE qui mesure quels sont les efforts déployés par l'Unep en faveur du développement durable. Cinq critères pratiques sont évalués : la gouvernance, la communication, les ressources humaines, le mode de production et l'ancrage territorial. Et trois critères de résultats sont également mesurés : environnement, social et économique.

L'évaluation RSE a lieu tous les trois ans. La nouvelle cotation en 2020, avec une note de 613 / 1000 (562 en 2017), certifie que l'Unep est à un niveau confirmé du Label Engagé RSE.

Son engagement dans des pratiques plus responsables, l'Unep le diffuse également à ses adhérents. En complément des fiches actions et du questionnaire d'autoévaluation déjà existants, le guide RSE a été mis à jour, en intégrant la démarche Entreprise Engagée RSE. Un webinaire « RSE et entreprises du paysage » a accompagné le lancement du guide.



Instances, élus, partenaires : l'organisation interne de l'Unep

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1 000 mandats.

Les différentes instances décisionnelles de l'Unep se composent du président et des neuf membres de son bureau, des treize présidents régionaux, des 102 présidents départementaux et 187 membres de commissions et groupes qui traitent des techniques de métier, et de 78 administrateurs régionaux.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un groupe « Techniques de métier », c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité à la profession, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.



LE BUREAU

Les membres du bureau national font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes Techniques de métier. Ils proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier ; ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau national a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien de la déléguée générale, le président de l'Unep dans cette tâche.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep. Il est composé des membres du bureau national de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents des commissions, des groupes Techniques de métier et de personnes ès-qualité.

LE CONSEIL STRATÉGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau national. Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES « TECHNIQUES DE MÉTIER »

Les commissions et groupes Techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

Les élus de l'Unep 2021

Les membres du Bureau



Laurent Bizot
Président



Pascal Denimal
Vice-président, social,
chef des négociateurs



Vincent Adeline
Premier vice-président,
économie, lobbying,
Val'hor



Gilles Espic
Vice-président,
innovation



Jean-Michel Bertaux
Trésorier, SAP,
Services +



Franck Furtin
Trésorier adjoint,
communication,
animation réseau



Michèle Gasquet
Vice-présidente,
valorisation des
prestations



Marie-Hélène Jouannet
Secrétaire générale
emploi, formation



Quentin Lefauchaux
Secrétaire général
adjoint,
qualité, sécurité,
environnement



Jean-Marc Sipan
Vice-président,
techniques

Les Présidents de région

Jérôme Boucard
Région Nouvelle-Aquitaine
-
Cédric Morel
Région
Bourgogne - Franche-Comté
-
Christophe Gendron
Région Bretagne
-
Christophe Durand
Région Centre - Val de Loire
-
Jean-Marie Prévosteau
Région Île-de-France
-
Boris Lesné
Région Méditerranée
-
Corinne Delpeyroux
Région Occitanie



Jean-Michel Azière
Région Grand Est
-
Jean-Luc Gardien
Région Hauts-de-France
-
Laurent Ely
Région Normandie
-
Alain Martineau
Région Pays de la Loire
-
Christophe Gonthier
Région Auvergne-
Rhône-Alpes
-
Florence Schupp
Région Outre-mer

Les Présidents de commission

Christophe Fontaine
Commission Sociale
-
Sébastien Maffrand
Commission Technique
-
Raphaël Hérody
Commission Économique
-
Jean-Luc Cassier
Commission SAP
-
Marc Mouterde
Commission Innovation
-
Fabrice Armand
Commission Emploi
Formation
-
Fabienne Casanabe
Commission Qualité-
Sécurité-Environnement
-
Daniel Veyssi
Commission Communication

Les Présidents de Groupe « Techniques de métier »

Pascal Bodin
GTM Paysagisme
d'intérieur
-
William Tromp
GTM Élagage
-
Manuel de Matos
GTM Génie écologique
-
Frédéric Naudet
GTM Reboisement et
travaux en forêt
-
Hervé Lançon
GTM Sols sportifs

Les Présidents d'honneur

Catherine Muller
-
Emmanuel Mony
-
Didier Leroux
-
Jean Millet
-
Alain Torrelli †
-
Guy Croquet †
-
André Cardin †
-
Paul Vallois †
-
Pierre Buffo †
-
Jean-Pierre Domon †
-
Pierre Desmidt †
-
Clément Bourne †
(Président fondateur)

Les décorations

Cette année,
Catherine Muller et
Marc Loiseleur ont été
promus dans l'Ordre du
Mérite agricole, au grade
de Commandeur.

5 L'Unep, une organisation professionnelle attractive

Les délégations générale et régionales en 2022

La délégation générale

La délégation générale est organisée en cinq pôles et compte 47 collaborateurs permanents : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / environnement / marchés.

Ghislaine de la Bretesche
Déléguée générale
gdelabretesche@unep-fr.org

Jean-Luc Bernard
Directeur de l'animation du réseau, en charge des relations avec les élus
jlbernard@unep-fr.org

Mathilde Capot
Attachée de direction
mcapot@unep-fr.org

Claire Gorrias
Directrice pôle social / emploi / formation
cgorrias@unep-fr.org

Stéphanie Goujon
Directrice pôle technique / environnement / marchés
sgoujon@unep-fr.org

Ariane Selinger
Directrice pôle communication
aselinger@unep-fr.org

Thomas Demarest
Directeur administratif et financier
tdemarest@unep-fr.org

Les délégations régionales

Dans chaque région française, une déléguée régionale, secondée d'une assistante, anime la vie de sa région. Au service des adhérents, elle répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Auvergne - Rhône-Alpes
Laetitia Dumas
ldumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne-Franche-Comté
Catherine Boutteau
cboutteau@unep-fr.org

Unep Bretagne
Anne Nézet
anezet@unep-fr.org

Unep Centre-Val de Loire
Émilie Faure
efaure@unep-fr.org

Unep Grand Est
Adeline Visine
avisine@unep-fr.org

Unep Hauts-de-France
Claire Stephan
cstephan@unep-fr.org

Unep Île-de-France
Juliette Allenet
jallenet@unep-fr.org

Unep Outre-mer
Fanny Lavigne
drlareunion@unep-fr.org

Unep Méditerranée
Claire Monot
cmonot@unep-fr.org

Unep Normandie
Inès Devisch
idevisch@unep-fr.org

Unep Nouvelle-Aquitaine
Agnès Guérin
aguerin@unep-fr.org

Unep Occitanie
Aurore Vila
avila@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire
Béatrice Royer
broyer@unep-fr.org

Les mandats institutionnels

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1 000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.

SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

- **AGRICA**

Groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à l'Assemblée générale d'AGRICA GESTION. Pour Agriprévoyance, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Pour la CPCEA, l'Institution de prévoyance, qui gère les accords prévoyance, santé et retraite des TAM et cadres du paysage (et de la Production agricole / Etarf), l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration, à l'assemblée générale ainsi qu'à la Commission d'action sociale.

Enfin, l'Unep siège dans la nouvelle Commission stratégie AGRICA PREVOYANCE.

- **ANEFA**

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture.

Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers, des voies de formation dont l'apprentissage et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture.

L'Unep siège au bureau et au conseil d'administration de l'ANEFA.

- **APECITA**

Association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole

L'APECITA conseille, oriente et accompagne dans les recrutements de techniciens, d'agents de maîtrise et de cadres.

- **COCT**

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail

Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

- **CHARTRE DE QUALITÉ DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE**

La charte de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage dispensé par les centres de formation qui dispensent le Certificat de Spécialisation « Arboriste – Élagueur ». L'Unep est membre fondateur.

- **CPC ET CNS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »

La CPC est une instance paritaire du ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels professionnels et de certification des diplômes. Pour les diplômes en aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ». L'Unep participe aux réunions de ces instances.

- **CPNE**

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA... Elle est composée paritairement des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés.

La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE. Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

- **OCAPIAT (EX-FAFSEA)**

Opérateur de compétences agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires

OCAPIAT est l'opérateur de compétences pour les entreprises du paysage, en charge de l'accompagnement et du développement des compétences des salariés de la branche, notamment par les contrats d'alternance.

Il a aussi pour mission d'apporter un appui technique aux branches professionnelles sur les certifications et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). L'Unep siège dans les instances nationales d'OCAPIAT (conseil d'administration, bureau).

- **ISA**

Institut Supérieur d'Agriculture

L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs. Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'ltiape)

en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

- **MSA ET CCMSA**

Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

- **VIVEA**

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Vivea est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage. L'Unep siège notamment au conseil d'administration et aux comités territoriaux.

- **WORLDSKILLS FRANCE**

WorldSkills France est l'association qui porte la compétition des Métiers, dont le métier de « jardinier-paysagiste »

L'Unep, administrateur de WorldSkills France, participe à sa commission communication et s'implique dans l'organisation de la compétition WorldSkills, des épreuves régionales à la finale internationale qui se déroule tous les deux ans dans un pays différent.

5 L'Unep, une organisation professionnelle attractive

TECHNIQUE / INNOVATION

- **ASTREDHOR**

Institut technique de l'horticulture

Astredhor est l'institut technique de l'interprofession Val'hor. Il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation au service des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

- **CNB**

Comité national de la biodiversité

Le CNB a été créé par la loi biodiversité de 2016, il est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. Il peut être consulté par le gouvernement sur tout sujet relatif à la biodiversité ou ayant un effet notable sur celle-ci. L'Unep l'a rejoint dès sa création en 2017. En 2019, l'Unep a participé au groupe de travail sur l'artificialisation des sols, sujet crucial pour le secteur du paysage. Toutes les propositions émises par l'Unep avaient été reprises dans l'avis émis par ce groupe.

- **CPPMFSC / CUO**

Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures / Commission des usages orphelins

Le CPPMFSC est une instance de consultation sur la réglementation relative aux produits mentionnés dans sa dénomination. La CUO vise quant à elle à identifier et solutionner les problématiques

phytosanitaires sans solution technique. L'Unep est membre de ces deux instances du ministère de l'Agriculture.

- **FRANCE AGRIMER**

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Établissement de concertation et d'échanges entre les filières du secteur agricole et les pouvoirs publics, ses missions sont de favoriser la concertation au sein des filières agricoles, gérer les aides publiques nationales et communautaires et assurer une veille économique. L'Unep participe au conseil spécialisé horticole.

- **FRANCE VILLE DURABLE**

Association des professionnels publics et privés de la ville durable et résiliente

L'Unep participe au groupe de travail « Outils de normalisation » et fait partie du collège Entreprises.

- **HQE – GBC FRANCE**

L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable.

Elle porte notamment la certification HQE (haute qualité environnementale), démarche volontaire pour la construction, la rénovation ou l'exploitation de tous les bâtiments. L'Unep est adhérente de HQE - GBC France et participe au groupe de travail « biodiversité ».

- **MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

Observatoire des chenilles processionnaires

L'Unep fait partie du comité technique de cet observatoire pour renforcer la coordination des actions et de lutte contre ces ravageurs.

- **ORÉE**

Créée en 1992, Orée est une association multi-acteurs dont l'objet est de développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales

et mettre en œuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. De plus, Orée porte la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité. L'Unep adhère à Orée et participe aux travaux du groupe de travail « Biodiversité et économie ».

- **PLAN ECOPHYTO**

Le plan Ecophyto regroupe les pouvoirs publics, les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et les scientifiques autour de la problématique de la réduction des produits phytos.

L'Unep a participé à la rédaction du plan Ecophyto II et est membre du groupe de travail « Jardins, Espaces verts et Infrastructures » placé sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.



- **PLANTE & CITÉ**

Plante & Cité est un centre technique spécialisé dans les espaces verts et le paysage, qui assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, entreprises et collectivités territoriales. L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

- **QUALIPAYSAGE**

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritairement dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau.

INTERNATIONAL

- **ELCA**

European Landscape Contractors Association

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

- **EILO**

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur.

L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

PROMOTION

- **A-IGÉCO**

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique

Son objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs de la filière, de renforcer leur niveau de compétences, de promouvoir leur expertise et savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

L'Unep est membre fondateur et membre du bureau de l'A-IGÉCO, aux côtés de l'AFIE, l'AGé-Bio, le réseau REVER, l'ASTEE.

- **CNVVF**

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le CNVVF est l'organisme chargé de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

- **OFB**

Office Français de la Biodiversité
Établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité

L'Unep est reconnue « Partenaire engagé pour la nature », concrétisant sa mobilisation active et continue en faveur de la biodiversité.

- **FRANCE BOIS FORÊT**

Interprofession de la filière forêt-bois

France Bois Forêt co-finance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'Unep siège au conseil d'administration.

- **VAL'HOR**

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics.

L'Unep participe à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au bureau et aux différentes commissions.

Les partenaires

SYNDICAT ASSOCIÉ

- **SYNAA**

Syndicat National de l'Arrosage Automatique

Le Synaa est un syndicat associé de l'Unep.

Autonome et responsable de sa politique professionnelle, il confie à l'Unep un certain nombre de services opérationnels comme des actions de communication, l'organisation des campagnes de promotion de formation à l'arrosage automatique et la co-organisation des assemblées générales. Les deux structures sont liées par une convention de service.



SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

- **OF-FEEE**

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

- **ONISEP**

Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS REPRÉSENTATIVES DANS LA BRANCHE

- **FGA**

Fédération générale agroalimentaire CFDT

- **CFTC-AGRI**

Fédération CFTC de l'agriculture

- **FGTA**
Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO
- **SNCEA**
Syndicat National des Cadres d'Entreprises Agricoles CFE/CGC
- **FNAF**
Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière CGT

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

- **AGÉBIO**
Association Française pour le génie biologique ou génie végétal
- **AITF**
Association des Ingénieurs Territoriaux de France
- **EFF**
Experts Forestiers de France
- **FFP**
Fédération Française du Paysage
- **FNEDT**
Entrepreneurs des Territoires
- **FNB**
Fédération Nationale du Bois
- **FNMJ**
Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie

- **FNPHP**
Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières
- **FNSEA**
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- **FRANSYLVA**
Fédération des syndicats de forestiers privés de France
- **HORTIS**
Association des responsables d'espaces nature en ville
- **LPO**
La Ligue pour la Protection des Oiseaux
- **NOÉ**
Association de protection de l'environnement, portant le programme : Jardins de Noé
- **SFG**
Société Française des Gazons
- **SNHF**
Société Nationale d'Horticulture de France

COMMUNICATION

- **DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE**
Pour le Festival International des Jardins
- **JARDINS, JARDIN**



Les engagements des entreprises du paysage, une garantie de satisfaction pour les clients, un gage de différenciation pour les entreprises

- Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins et à votre budget.
- Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Union Nationale des Entreprises du Paysage
La Maison du Paysage,
60^{ter} rue Haxo – 75020 Paris

